

# Le Conseil Municipal



Nicolas MOURIER Maire / Conseiller communautaire



Brumo LEDUC 1er Adjoint "Urbanisme / Environnement"



Anita MARTINEAU 2ème Adjoint "Voirie / STEP"



Xavier DE MARNHAC 3ème Adjaint "Finances"



Monique DELAPORTE déme Adjoint "Canésion saciale" / Conseillère communautaire



Pascal PONTONNIER Sème Adjoint "Travaux"



Caraline HILDYARD Conseillère déléguée "Vie scolaire"



Arnoud HENRY Conseiller délégué "Animation du territoire & Associations"



Brigitte LEON Conseillère municipale



Christophe RAMAUGE Conseiller municipal



Elodie GAUCHER-LOISEAU Conseillère municipale



Pauline FAGAULT Conseillère municipale



Janick LEBOUC Conseiller municipal



Marinette RENOU Conseillère municipale



David CHAUFOUR Conseiller municipal



Amélie SEVAULT Conseillère municipale



Françoise GUERIN Conseillère municipale



Mathilde GAILLAT Conseillère municipale



Vincent GUERANGER Conseiller municipal / Conseiller communautaire

# **MOT DU MAIRE**



Mesdames, Messieurs,

C'est dans un contexte sanitaire totalement inédit que nous avons renouvelé l'équipe municipale lors des élections du 15 mars 2020. Après une période transitoire de 2 mois, le nouveau conseil municipal a finalement été officiellement installé le 23 mai 2020.

Avant de revenir sur nos premiers mois d'exercice

et d'évoquer les projets futurs, je tiens, au nom de l'ensemble des élus du conseil municipal, à vous remercier tous sincèrement pour votre confiance.

Au travers de nos rencontres, et je vous en remercie, vous nous montrez chaque jour que vous avez compris dans quel état d'esprit nous souhaitons œuvrer avec vous pour le bien de notre commune et le « mieux vivre ensemble à Aubigné-Racan ».

Dans un climat de totale bienveillance, en toute humilité, nous souhaitons favoriser une communication riche et constructive entre administrés, agents et élus, dans l'intérêt de tous, en étant en permanence accessibles, à l'écoute et réactifs.

Vous l'avez aussi bien compris, nous sommes avant tout une équipe. Une équipe d'élus motivés, certes, mais aussi et surtout une équipe composée d'agents communaux dévoués, ainsi que d'administrés non élus impliqués dans la vie communale, que nous remercions pour leur engagement.

Aussi, en 2020, nous avons, au-delà de la gestion quasi journalière de la crise sanitaire assez chronophage, poursuivi plusieurs chantiers entamés par l'équipe précédente, et lancé d'autres projets :

- Renforcement du réseau d'eau potable, enfouissement des réseaux « électricité et télécom » et éclairage publique à LED rue du 8 mai,
- Renforcement du réseau d'eau potable sous le PN225 (Passage à Niveau de la gare) via un forage sous la voie de chemin de fer,
- Mise en conformité du système de vidéoprotection,
- Mise en conformité et entretien de la station d'épuration,
- Sonorisation du centre bourg,
- Mise en place d'animations associatives « Sur le marché » du samedi matin,
- Acquisition d'un « mini-bus », véhicule 9 places destiné au prêt pour les associations.
- Distribution par toute l'équipe de masques et de bons d'achat à nos aînés, afin d'entretenir un lien social essentiel,
- Soutien de nos commerçants/artisans, ainsi qu'à l'installation de 2 nouveaux professionnels, le cabinet de kinésithérapie d'Amélie Gobenceaux et la reprise du Bar / Restaurant « L'Racan » par Guillaume Parain
- Réfection de la cour des petits et aménagements à l'école publique,
- Réflexion autour de l'amélioration du service de restauration scolaire (acoustique, qualité de service, envisager la possibilité à terme de passer à la confection des repas sur place en circuit-court),
- Installation d'un chauffage à gaz à l'église,
- Gel des tarifs communaux (année blanche « Covid-19 »),
- Accélération du programme de vente des terrains des Tanneries avec la fixation d'un prix « canon » à 10€/m²,
- Mise en place des bons d'achat CCAS et MAIRIE pour favoriser l'activité économique des commerces locaux

- Harmonisation des horaires de la mairie et de l'agence postale, avec ouverture de la mairie le samedi matin.

Le commerce et l'activité associative sont les poumons de notre commune. Nous sommes particulièrement sensibles aussi à toutes les initiatives qui contribuent à créer du lien social et de la cohésion sociale (activités intergénérationnelles, animations proposées aux familles, etc.).

Pour les projets et investissements à venir, en 2021 et au-delà, nous prévoyons :

- L'acquisition d'un terrain rue du 8 mai, adjacent aux ateliers communaux en vue d'y installer un « jardin partagé »
- L'acquisition des anciens ateliers Royer rue de l'aqueduc (donnant sur la rue des peupliers) à destination des associations
- L'acquisition d'un terrain en entrée de bourg rue du 11 novembre en vue d'un aménagement de voirie
- De soutenir la création de 2 associations, l'une « multisports » et l'autre « multi-activités » pour faciliter l'émergence d'activités associatives nouvelles (Roller, escalade, basket détente, modélisme etc.)
- De continuer à développer les animations « Sur le marché » du samedi matin
- De mettre en place 3 écrans d'information à destination des passants pour une communication plus riche et dynamique
- De mettre en place un événement d'envergure si les conditions sanitaires nous le permettent
- Le démarrage fonctionnel de la « réserve communale »
- L'étude et/ou réflexions autour de :
  - L'offre globale de service de garde d'enfants
  - La rénovation et l'amélioration énergétique de notre gymnase / salle des fêtes
  - Des actions de soutien et de promotion des commerces locaux
  - La mise en place d'un service d'aide à l'accès aux services numériques
  - L'avenir du bâtiment de la gendarmerie
- L'aménagement des entrées de bourg
- L'aménagement de la voirie rue du 8 mai et rue de la maison neuve (toutes deux de l'église jusqu'au premier rond-point)
- Réhabilitation de la voirie en campagne
- De poursuivre l'aménagement du cimetière
- L'aménagement du parking poids lourds route du Lude
- Une réflexion globale sur la sécurisation de la voirie
- D'accélérer le remplacement des éclairages publics par des éclairages à LED
- D'achever l'étude de séparation des eaux usées et des eaux pluviales afin d'améliorer les performances de notre station d'épuration
- Le renforcement du réseau d'eau potable (rue de la gare, rue des peupliers)
- L'enfouissement des réseaux d'électricité et télécom (rue de la gare et rue des peupliers)

Plusieurs de ces projets sont déjà amorcés, d'autres le seront au cours de l'année qui commence. Nous sommes conscients que cela demandera beaucoup de travail, mais nous sommes déterminés et motivés pour les mettre en œuvre, en comptant aussi sur le concours de ceux d'entre vous qui souhaiteraient nous y aider.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite avant tout une bonne santé et une excellente année 2021.

Prenez soin de vous.

Nicolas MOURIER Maire

## SOMMAIRE Mars 2021

Chroniques d'hier

Infos Santé 5
Infos Aubigné-Racan 6

Ecoles 16

Animations "sur le marché" 20

Associations Sportives 22

Associations Culture & Loisirs 27

Comptes rendus Conseils Municipaux 33

**MAIRIE D'AUBIGNÉ-RACAN** Place de l'Hôtel de Ville T. 02 43 46 20 70 - F. 02 43 46 41 95

accueil@aubigne-racan.com www.aubigne-racan.com Facebook : mieux vivre ensemble à Aubigné-Racan

Responsable de la rédaction :

**Commission Communication** 

Responsable de la publication :

Nicolas Mourier - Maire

Conception graphique et impression :

GRAPHI LOIR - 02 43 79 50 40 - imprimerie@graphiloir.fr **Photos** : Mairie d'Aubigné-Racan - © SHUTTERSTOCK

# ETAT CIVIL 2020

#### **Naissances**

Bienvenue aux nouveaux petits Aubignanais. Félicitations aux parents de :

**Loëvan VISIER** 28 janvier 2020

**Ethan SEVAULT LE GRAND** 22 avril 2020

Léo BRANCHU

24 juin 2020

**Kassie BOUILLOT** 2 juillet 2020

Mathis RENAUD 30 juillet 2020

Maxine COISPEL DAUFOY

Elyo DUBOUST 21 août 2020

Amaury LEFEBVRE 25 août 2020

**Iléna CROSNIER** 23 septembre 2020

**Léna POLPRÉ DUVAL** 29 septembre 2020

Baptiste CUREAU

4 octobre 2020

Soan RENARD

9 octobre 2020

Pharell CARRÉ

10 octobre 2020

**Logan BÔNE** 21 octobre 2020

Tom LELARGE

26 octobre 2020

**Emma HÉRISSON** 6 novembre 2020

**Maëva KARKOSSE** 9 novembre 2020

**Olivia ROBERT** 18 décembre 2020

#### **Mariages**

lls se sont mariés. La ville présente ses vœux de bonheur à :

**Richard KARKOSSE & Cyndie CHEVALLIER**18 janvier 2020

Michel LEROUX & Danièle CARPENTIER-CHARLES

8 février 2020

**Dean BOUTILLIER & Pauline MARAIS**18 juillet 2020

Eric CHAMPION & Nathalie MEUNIER

4 septembre 2020

Damien FLORISOONE

**& Cindy SIASSI** 10 octobre 2020

#### Décès

Ils nous ont quittés. La ville présente ses condoléances aux familles de :

**Gérald LOISELEUR** 1er janvier 2020

**Gaston VIGNAS** 30 janvier 2020

Magali CHARTIER 2 février 2020

**André GRENET** 4 février 2020

Simone LEBOUC 10 février 2020

Jean-Claude COLAS 22 mars 2020

Christiane JAUNEAU 28 mars 2020

**Huguette DENONELLE** 10 avril 2020

**Ginette MILLET** 11 mai 2020

**Maurice GONNORD** 

18 mai 2020

Jean-Pierre MARTINEAU

21 mai 2020

Jean-Pierre BOUCHENOIRE 25 juin 2020

Jean-Yves DAVID 14 juillet 2020

Paulette CARTEREAU 24 août 2020

**Elie PAUGOY** 6 septembre 2020

**Patrick ROUSTEAU** 16 septembre 2020

**André GENETAY** 13 octobre 2020

**Maurice GUERRIAU** 16 octobre 2020

**Simone ROINEAU** 21 octobre 2020

**Albert DUBOIS** 24 novembre 2020

**Jacques GAÏA** 2 décembre 2020

**Paul GUILLIER** 9 décembre 2020

# INFOS SANTÉ

# NUMÉROS UTILES

#### **MÉDECINS**

#### Aubigné-Racan

Dr EVRARD: 02 43 46 20 58 24, rue du Docteur Renaud

Dr LAVEAU, Dr BENRAHOU: 02 72 88 26 00 Maison médicale - Rue Max Boyer

Dr COLTUNEAC: 02 43 38 82 57 Maison médicale - 39, rue Anatole Carré

#### **INFIRMIERS**

#### Aubigné-Racan

BOURDIN: 09 53 70 33 06 - 06 69 12 90 44

#### Place des AFN

DUPONT, THAMARD, VERNEAU, BOUCLÉ Maison Médicale - Rue Max Boyer: 02 43 79 37 34

ARNAUD, VAUCEL, HODÉ: 02 43 46 56 92

4, place de l'Hôtel de Ville

PIVRON (à domicile): 06 79 66 75 81 Maison médicale - 39, rue Anatole Carré

#### **DENTISTE**

#### Mayet

ROZIÈRES: 02 43 46 37 32 39. Grande Rue

#### **KINÉSITHÉRAPEUTES**

#### Aubigné-Racan

GOBENCEAUX: 02 43 46 11 52 13, place de l'Eglise

FROGER-CHEVALLIER: 02 43 44 66 81 4, rue du 11 Novembre

GHICA / IORDACHE: 02 44 52 51 85 56, rue Anatole Carré

#### **AMBULANCES**

MAYET AMBULANCES: 02 43 46 06 19 8, rue Eugène Termeau

Sarl LESÈVE/THOUROUDE: 02 43 46 70 02 53 Ter, rue de la Gare

#### **SPÉCIALISTES**

Mayet - Maison Médicale - Rue Max Boyer OSTÉOPATHE - BOURRIGAUD Delphine: 02 43 46 62 99 HYPNOSE THÉRAPEUTIQUE: PIVRON Sylvia: 06 79 66 75 81

Mayet - 4, rue du 11 Novembre

PÉDICURE - PODOLOGUE : ROSSARD Karine : 02 43 46 66 01

# Gardes des pharmacies

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche, veuillez appeler le serveur vocal disponible 24h/24 au 0825 12 03 04

## Coordonnées des pharmacies

#### Aubigné-Racan

CHAUVAT: 02 43 46 25 54 16 place de l'Eglise

#### **Vaas**

PHARMACIE CAYRON: 02 43 46 70 13 48 rue Anatole Carré

#### **Mayet**

PHARMACIE DE LA GRANDE RUE: 02 43 46 60 37 2 Grande Rue

#### **Pontvallain**

CARLIN: 02 43 46 31 08 30-32 rue du 11 Novembre

#### Le Lude

- DUVAL: 02 43 94 60 30 Centre Commercial Intermarché Rue de la Garenne

- ISRAËL: 02 43 94 60 53 2 place de l'Hôtel de Ville

#### Montval-sur-Loir

- PHARMACIE DU CENTRE: 02 43 44 00 03 2 place Lemonnier

- PHARMACIE DU CHÊNE VERT: 02 43 79 42 78 47 rue Nationale - ZAC du Chêne Vert Vouvray sur Loir

#### Mansigné

DUCHÊNE: 02 43 46 10 46 13 rue Principale

#### Luché-Pringé

BOIS: 02 43 45 44 21 6 rue Pasteur

#### La Chartre-sur-le-Loir

NOUVELLE PHARMACIE PRINCIPALE: 02 43 44 42 58 1 place de la Liberté

#### **Lhomme / Ruillé-sur-Loir**

PHARMACIE DE RUILLÉ: 02 43 79 04 22

1 route de la Chartre

# Médecine de garde



**116 117**: votre numéro unique pour joindre un médecin de garde la semaine après 20h, le week-end à partir du samedi 12h et les jours fériés.

**EN CAS D'URGENCE VITALE, APPELEZ LE 15** 



#### Mairie

Tél. 02 43 46 20 70 - accueil@aubigne-racan.com

#### Heures d'ouverture de la Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi: 8h30 à 12h30 - 14h à 17h

Mercredi: 8h30 à 12h30 Samedi: 9h à 12h

#### Heures d'ouverture de l'agence postale

Lundi, mardi, jeudi et vendredi: 8h30-12h30 / 14h-17h Mercredi: 8h30-12h30 - Samedi: 9h-12h

Levée du courrier à 14h30 du lundi au vendredi, sauf mercredi à 12h30 et à 12h le samedi.

Mairie - Place de l'Hôtel de Ville - Tél. 02 43 38 21 71

#### Site internet: www.aubigne-racan.com

Toutes les informations concernant la municipalité, les associations, la vie économique,...

Affichage des comptes rendus des conseils municipaux.



#### **Pompiers**

Tél. 18 Centre de Secours d'Aubigné-Racan / Vaas ZA de l'Ecobue - 22 route de Varennes Tél. 02 43 46 77 79

#### **Gendarmerie Nationale**

Tél. 17

La gendarmerie est, tous les jours, disponible et à votre écoute. Elle tient une permanence pour dialoguer avec vous.

#### Aubigné-Racan (19 rue du 11 Novembre)

Mercredi de 14h à 18h Tél. 02 43 46 20 57

#### Mayet (1 avenue du 14 juillet)

Mardi de 8h à 12h - Jeudi de 14h à 18h - Samedi de 14h à 18h Tél. 02 43 46 60 04

#### Pontvallain (Route du Mans La Garenne)

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h Mardi de 14h à 18h - Samedi de 8h à 12h Dimanche et jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h Tél. 02 43 46 30 56

#### Le Lude (Avenue de la Libération)

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h Mardi de 8h à 12h - Dimanche et jours fériés de 9h à 12h Tél. 02 43 94 60 17

#### Mise en vente de terrains à bâtir

Les surfaces sont comprises entre 387 et 764 m<sup>2</sup> A la suite des délibérations du conseil municipal des 10 juillet et 24 novembre 2020, le prix du m² est passé à 10€.

Pour plus d'informations contacter Sarthe Habitat au 02 43 43 70 40 ou 02 43 43 70 41.

#### **Croix Rouge**

#### Unité locale du Lude

60 boulevard Fisson - 72800 LE LUDE 02 43 45 47 70 - 06 38 71 16 57

Heures d'ouverture: Lundi: 14h30 à 17h30

Jeudi: 9h30 à 12h00 et 14h30 à 17h30

Samedi: les deux premiers de chaque mois de 9h30 à 11h30

#### Unité locale de Bercé

42 rue Saint Martin - 72500 MONTVAL-SUR-LOIR 02 43 79 50 88

#### Unité locale de Mayet

Place Lichtenau - 72360 MAYET 06 68 79 00 88

#### **Antenne PAIO du Loir**

**Jeunes 16-25 ans** (sortis du système scolaire): Besoin d'aide dans votre recherche d'emploi?

#### Des réponses à vos questions :

- emploi, formation, orientation, métiers
- santé, logement, ressources, vie quotidienne

#### Des professionnels à votre écoute :

- · accueil personnalisé,
- entretiens individuels,
- · accompagnement et soutien dans les démarches.

#### Des services à votre disposition :

- accès aux offres, mise en relation, atelier de recherche d'emploi,
- espace d'information et de documentation,
- bilan de compétences, d'orientation, d'évaluation,
- · aide à la mobilité, visites médicales,
- fonds d'aide aux jeunes.

La permanence de la PAIO du Loir sur la commune d'Aubigné-Racan sera tenue par Mme Nadège LORIOT le mercredi de 9h30 à 12h sur rendez-vous, à la bibliothèque, 6 rue de la Gare, Tél. 02 43 45 23 08.



# Lutte contre les frelons asiatiques

Depuis 2 ans, la commune a décidé de prendre en charge à 100% la destruction des nids de frelons asiatiques.

Pour les frelons européens et les guêpes, la charge reste aux administrés.



Le frelon asiatique : couleur à dominance



noire, avec une large bande jaune orangé sur l'abdomen. Il est plus petit que le frelon européen.

C'est un terrible prédateur des abeilles domestiques.







Le nid peut atteindre 50 à 90cm de diamètre dans les arbres en fin d'automne. A partir d'avril, il peut se situer sur tout type de support, buissons, haies, arbres, cabanes de jardin, combles, à toute hauteur depuis le sol jusqu'à 30m.

En cas de présence ou de doute, appelez la mairie au 02.43.46.20.70. Une personne se déplacera pour identifier et évaluer les moyens à mettre en œuvre pour la destruction.



# Déjections canines sur la voie publique

Malgré les différents rappels à l'ordre, quelques habitants ne respectent pas l'arrêté municipal contre les déjections canines sur la voie publique, notamment rue du 11 Novembre, Impasse du 11 Novembre, rue de la Gare.

Des distributeurs de sacs sont à votre disposition rue Alexandre Hérin près de la

bibliothèque, à l'espace vert du complexe sportif, face à l'entrée de la salle des fêtes, à l'espace vert face à la boulangerie rue Racan et au secrétariat de mairie.

Tous propriétaires d'animaux qui ne respecteront pas ces consignes seront sanctionnés (de 38€ à 150€).



## Stationnement des véhicules

Nous vous rappelons que selon le Code de la route (article R.417-11) le stationnement sur trottoir est un stationnement qualifié de "très gênant" et toutes les voitures qui y stationnent sont en infraction et passibles d'une amende de 4ème classe (135€). En cas d'absence ou de refus d'enlever sa voiture,

l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites.

Faites preuve de civisme en permettant aux piétons, aux poussettes et aux personnes à mobilité réduite de circuler en toute sécurité sur les trottoirs prévus à cet effet.





# Brûlage des déchets verts

Selon le Code de l'Environnement, les déchets biodégradables de jardins et de parcs, des ménages et des collectivités territoriales, sont définis comme déchets ménagers et assimilés.

Selon l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental, il est interdit de brûler à l'air libre les déchets ménagers et assimilés.

En Sarthe, le Préfet a pris le 26 avril 2012, un arrêté de prévention des incendies de forêts, dans lequel est autorisé, à certaines périodes, l'emploi du feu pour l'élimination des végétaux. MAIS, les végétaux concernés sont uniquement les végétaux issus d'exploitation forestière, de débroussaillement et de résidus de récolte.

Il n'autorise en aucun cas le brûlage de déchets de jardins produits par les ménages : tontes, taille de haies et arbustes... D'où la mise en place de solutions alternatives comme compostage ou le dépôt en déchèterie.



Lutte contre les bruits de voisinage

Nous vous rappelons quelques règles concernant la lutte contre les bruits de voisinage (arrêté préfectoral n° 960-1758 du 23 mai 1996 modifié par l'arrêté préfectoral n° 03-1295 du 18 mars 2003).

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon et pompes d'arrosage à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués

- ↘ les dimanches et jours fériés de 10h à 16h.

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.



# Particuliers : un coup de pouce pour vos travaux !

#### Accompagnement et aides financières pour les travaux de rénovation énergetique

Être conseillé pour améliorer l'isolation ou le système de chauffage de son logement devient facile en Vallée du Loir. Par téléphone, par email ou lors d'un rendezvous, bénéficiez d'aides pour vos travaux de rénovation énergétique.

L'association SOLIHA, en partenariat avec le Pays Vallée du Loir, apporte gratuitement des conseils techniques et trouve des aides financières pour les propriétaires occupants ou bailleurs. Sont concernés les travaux de chauffage, d'isolation, de ventilation et de fenêtres.

Pour toutes demandes d'informations ou de prises de rendez-vous :

02.43.42.12.72 - contact.sarthe@soliha.fr

Chaque mois, de 10h à 12h30, un conseiller vous reçoit lors de permanence dans six communes de la Vallée du Loir uniquement sur RDV au 02.53.49.12.73:

➡ Loir-en-Vallée: 1er mardi du mois A la Mairie, Place de la Mairie, Ruillé-sur-Loir, 72340 Loir-en-Vallée

➡ Montval-sur-Loir: 1er mercredi du mois Centre Social Intercommunal, 4 Rue de la bascule, Château-du-Loir, 72500 Montval-sur-Loir

#### **►** Le Lude : 1er jeudi du mois

Maison des Services, 28 Place Neuve, 72800 Lelude

#### ➡ La Flèche: 2ème mercredi du mois

Espace Fernand Guillot, 6 Rue Fernand Guillot, 72200 La Flèche

► Le Grand-Lucé : 3ème mercredi du mois Centre Social, 2 Rue de Belleville, 72150 Le Grand-Lucé

#### ➡ Mansigné: 3ème jeudi du mois

Mairie, 2 Place de la Mairie, 72510 Mansigné

Plus d'infos sur www.pays-valleeduloir.fr



# Bibliothèque municipale

#### **Petits rappels importants**

- ❖ L'inscription à la bibliothèque est gratuite pour les enfants
- Le prix est modique pour les adultes afin que tous les habitants d'Aubigné-Racan puissent en profiter : 4 € par an qui permet d'emprunter 10 documents pour 1 mois.
- ❖ La bibliothèque est intégrée au réseau Intercommunal des bibliothèques de la Communauté de Communes Sud Sarthe, ce qui permet aux lecteurs l'accès à près de 60 000 titres (avec l'apport de la Bibliothèque Départementale de la Sarthe).
- La bibliothèque propose un accès à Internet pour la recherche documentaire.
- ❖ La bibliothèque propose un accès à la plateforme Médiabox qui permet un accès libre et gratuit à des films (4/mois), des revues (4/mois) et un accès illimité de la musique en ligne et de l'autoformation (langue, tout apprendre).
- \* Régulièrement, la bibliothèque propose des nouveautés. Le budget annuel d'acquisition octroyé par la commune est de 4 500 €. Cela permet d'acquérir 330 documents + 13 abonnements à des revues (jeunesse et adulte).

Carte d'inscription individuelle qui permet d'emprunter 10 documents (livres, CD Audio, revues, CD Rom) pour une durée d'un mois. Accès gratuit à la plateforme Médiabox.fr.

Prix de la carte annuelle (tarifs 2021):

4 € pour les adultes habitant Aubigné-Racan ou la Communauté de Communes Sud Sarthe.





Gratuit pour les enfants habitant Aubigné-Racan ou la Communauté de Communes Sud Sarthe.

#### Recrutement

Si vous avez un peu de temps libre, que vous aimez le contact et les livres, venez rejoindre l'équipe de bénévoles.

Pour l'instant, 10 personnes bénévoles s'occupent de la bibliothèque d'Aubigné-Racan, elles ont besoin d'autres personnes pour les aider. Prendre contact avec la mairie.



## **Informations pratiques**

Bibliothèque municipale - 6 rue de la Gare 02 43 44 19 17 bibli.aubigneracan@gmail.com

Horaires d'ouverture:

Mercredi: 9h30-12h et 14h-18h

Samedi: 10h-12h30

Site Internet: odyssee.reseaubibli.fr. Pour suivre l'actualité du réseau des bibliothèques du Sud Sarthe, pour consulter votre compte lecteur (demander vos identifiants à la bibliothèque), pour réserver en ligne les documents qui vous intéressent.

#### Entretien du cimetière

Afin de maintenir le cimetière propre, la commune utilise des produits phytosanitaires, une à deux fois par an. A cette occasion et pour des raisons de sécurité et de normes sanitaires, nous sommes dans l'obligation de fermer le cimetière au public au moins 24h. Dans la mesure du possible, nous vous informerons à l'avance par voie d'affichage.

## Ordures ménagères

Pour tout renseignement concernant un problème de collecte, un changement de situation (déménagement, évolution de la composition de votre foyer, problème de facturation) n'hésitez-pas à contacter le Syndicat du Val de Loir au 02.43.94.86.50. ou via le site internet du Syndicat www.syndicatvaldeloir.fr. Nos bureaux situés 5 bis bd Fisson au Lude sont ouverts au public les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h; les mardis et jeudis de 9h à 12h.

Afin d'être prévenu rapidement d'un décalage de collecte d'ordures ménagères, de la fermeture de la déchetterie ou toute autre actualité du Syndicat, les usagers peuvent s'abonner à "l'Alerte infos" proposée par le syndicat.

Il suffit pour cela de renseigner son mail dans la rubrique "Alerte Infos" de la page d'accueil du site www.syndicatvaldeloir.fr.

## **Restauration scolaire**

Nous vous rappelons que l'inscription est annuelle : les enfants sont inscrits tous les jours ou en jours fixes de la semaine. Les avis de sommes à payer sont adressés après le mois courant, absences justifiées déduites.

Les tarifs applicables à la rentrée scolaire 2020/2021

- 2,90 € (inscription annuelle)
- 3,70 € (inscription occasionnelle)

## **Complémentaire** santé communale

Le conseil municipal a mis en place, en partenariat avec le cabinet AXA Francis PAUGOY de Château du Loir, une complémentaire santé communale en faveur des habitants. Le but de cette offre est de proposer à chacun d'entre vous une gamme complète de complémentaire santé à tarifs négociés.

Francis PAUGOY - Agent Général AXA 10. av. Jean Jaurès - 72500 Château-du-Loir Tél. 02 43 44 02 95 - agence.paugoy@axa.fr



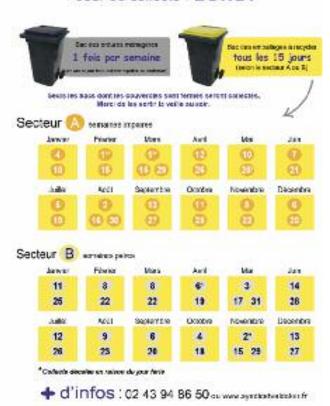


#### Déchets ménagers : consignes de tri



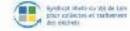
+ d'infos: 02 43 94 86 50 au www syncicebaldeloirte

# Déchets ménagers : calendrier 2021 Jour de collecte : LUNDI



#### Déchèteries









## Pièces d'identité

#### Carte Nationale d'Identité

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées depuis le 1er janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

Depuis le 27 février 2017, les modalités de recueil des demandes de cartes nationales d'identité se sont alignées sur celle des passeports. Seules les mairies équipées de bornes biométriques sont habilitées à recevoir les demandes : Allonnes, Arnage, Brûlon, Changé, Conlie, Coulaines, Écommoy, Fresnay-sur-Sarthe, La Bazoge, La Chapelle Saint Aubin, La Ferté-Bernard, La Flèche, La Suze-sur-Sarthe, Le Mans, Mamers, Montfort-le-Gesnois, Montval-sur-Loir, Sablé-sur-Sarthe et Saint-Calais. Toutes les mairies reçoivent sur rendez-vous.

Vous devez faire une pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone, en créant un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés (https://predemandecni.ants.gouv.fr/ pour les CNI, https://passeport.ants.gouv.fr/ Vos-demarches/Realiser-une-pre-demande-de-passeport pour les passeports).

Un numéro de dossier vous sera attribué qu'il faudra communiquer avec les pièces justificatives au guichet de la mairie choisie.



# Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de la Région de Mayet (SIAEP)

Les 8 communes alimentées par le Syndicat d 'Eau de Mayet : Lavernat et Luceau, représentées par la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé, Aubigné Racan, Marigné Laillé, Mayet, Sarcé, Vaas et Verneil le Chétif.

Adresse: Rue Raymond Justice - 72360 MAYET Tél.: 02.43.46.54.91 Fax.: 02.43.46.54.81 Courriel: siae-mayet@wanadoo.fr

#### Horaires d'ouverture :

Mardi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 -Mercredi de 14h00 à 16h30 - Vendredi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 15h45 -Fermeture les lundis et jeudis toute la journée et le mercredi matin.

Accueil téléphonique tous les jours.

#### **VOTRE FACTURE**

La facture du 1er semestre (facture estimative) comprend l'abonnement du 1er janvier au 30 juin de l'année ou la période proportionnelle à la durée d'utilisation plus la moitié de consommation de l'année précédente.

La facture du 2<sup>ème</sup> semestre (facture réelle) comprend l'abonnement du 1er juillet au 31 décembre de l'année ou la période proportionnelle à la durée d'utilisation plus la consommation réelle suite au relevé de compteur effectué annuellement. La consommation estimée (facturée sur la facture estimative) est déduite du montant à

Paiement de la facture : SIMPLE ET PRATIQUE... Vous êtes sûr de ne pas dépasser la date limite de paiement... OPTER POUR LE PAIEMENT DE VOS

#### FACTURES AVEC LE PRELEVEMENT A L'ECHEANCE.

Pour information, La facture estimative sur la commune d'Aubigné Racan sera envoyée au cours de la 1ere quinzaine de mars 2020 et les relevés des compteurs seront effectués en janvier 2020.

#### **DEPUIS 2020: SERVICE D'EAU EN LIGNE**

En quelques clics, le portail « abonnés » vous donnera accès à toutes les informations concernant:

- votre contrat d'abonnement, votre facture, votre consommation d'eau.

Règlement de votre facture via le « PORTAIL ABONNÉS ».



## HORAIRES DES TRAINS Du 13 décembre 2020 au 2 juillet 2021

Les horaires et renseignements sont donnés sous réserve de modifications. Consultez l'affichage en gare ou paysdelaloire.ter.sncf.com

#### CHÂTEAU DU LOIR→ LE MANS

	Lun	Lun	Mar à vend	Lun à vend	Lun à vend	Lun à vend	Lun à vend	Sam	Sam	Dim et fêtes
Château du Loir	05h51	06h30	06h30	07h00	07h53	13h13	18h07	08h06	13h11	19h20
Aubigné-Racan	06h04	06h43	06h44	07h12	08h06	13h26	18h20	08h18	13h24	19h34
Le Mans	06h39	07h17	07h19	07h46	08h41	14h00	18h55	08h53	13h59	20h11

#### LE MANS→ CHÂTEAU DU LOIR

	Lun à vend	Sam	Sam	Dim et fêtes				
Le Mans	06h47	12h07	17h17	18h17	19h17	12h07	19h17	19h16
Aubigné-Racan	07h22	12h42	17h53	18h53	19h53	12h42	19h52	19h50
Château du Loir	07h34	12h54	18h04	19h04	20h04	12h54	20h04	20h00

# Maison de services au public

L'Espace Intercommunal des Services (labellisé Maison des Services au Public) est un lieu d'accueil, d'information et d'orientation pour faciliter la vie quotidienne de ses usagers en favorisant leurs droits d'accès aux services publics.

Une animatrice vous accueille et peut vous aider à :

- Obtenir des renseignements administratifs de tout ordre.
- Obtenir des explications sur le langage administratif et les courriers,
- Être accompagné dans vos démarches,
- Effectuer vos démarches en ligne,
- Obtenir un formulaire et sa notice,
- Constituer un dossier,
- Suivre votre dossier personnel, pour les administrations qui ont ouvert le suivi de

dossier sur internet,

- Obtenir un rendez-vous avec un agent d'une administration, si votre demande le
- Bénéficier d'un accompagnement numérique.

Il y a également des permanences d'organismes publics (CAF, MSA, CARSAT, CPAM, conciliateur de justice, ANAH...).

#### Horaires d'ouvertures EIS du Lude :

Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h30 Mardi, Mercredi et Jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Contact: 02.85.29.07.11 eis@comcomsudsarthe.fr 28 place Neuve 72800 LE LUDE



#### Communauté de Communes Sud Sarthe

5 Rue des Fcoles 72800 AUBIGNÉ-RACAN Tél. 02 85 29 12 00



# Réaliser vos démarches sans vous déplacer

Afin de faciliter vos démarches, la commune d'Aubigné-Racan vous propose nombreuses téléprocédures à partir du site www.service.public.fr:

- Demande d'acte d'état civil (naissance, mariage, décès) ayant eu lieu à Aubigné-
- Demande d'inscription sur les listes électorales
- Transmission de dossier de Pacs (Pacte civil de solidarité)

Avec cette démarche, les usagers souhaitant se pacser pourront compléter en ligne les informations nécessaires à cette union (actuellement contenues dans les Cerfa) et télécharger leurs pièces justificatives (actes de naissance convention spécifique de PACS le cas échéant). L'ensemble sera envoyé à la commune chargée de conclure le PACS (à savoir la mairie de résidence commune des partenaires).

#### Déclaration de changement de coordonnées

Pour déclarer rapidement et facilement un changement d'adresse postale lors d'un déménagement ou d'une modification administrative.

Via ce service, les usagers peuvent également procéder à la mise à jour de leur adresse électronique, leurs numéros de téléphone fixe et de portable. Ils peuvent ainsi signaler leur changement de coordonnées et les nouveaux arrivants ont par ailleurs la possibilité de préciser la composition de leur foyer (nombre d'adultes et d'enfants, âge des enfants).

#### - Recensement citoyen obligatoire

Première démarche civique des jeunes français. En quelques clics seulement, les jeunes transmettent leur dossier en ligne à la mairie, sans déplacement et à tout moment de la journée. La commune peut en retour envoyer l'attestation de recensement vers le porte-documents sécurisé sur le compte personnel de l'usager.

#### - Déclaration d'ouverture de chantier

Ce service permet de signaler à la mairie le commencement de ses travaux ou aménagements. La déclaration d'ouverture de chantier doit obligatoirement être faite dès l'ouverture du chantier.

#### - Télépaiement des services publics locaux (PAYFIP)

La Direction générale des finances publiques, partenaire des collectivités locales, met à votre disposition un site de télépaiement des services publics locaux, sécurisé avec la technologie SSL : www.tipi.budget.gouv.fr

Ce site facilite ainsi le paiement des factures de restauration scolaire et d'assainissement. De plus, le TIPI (Titres payables sur internet) offre un accès simplifié et immédiat sans formalité préalable de création de compte. Avant d'accéder à ce service, pensez à vous munir de l'identifiant de la collectivité, de la référence de la dette et du montant mentionnés sur vos avis de sommes à payer que vous aurez reçu au préalable.

3 moyens de paiement s'offrent maintenant

- · Par Paiement en ligne sur le site sécurisé www.tipi.budget.gouv.fr
- Par chèque à l'ordre du trésor public et à retourner par voie postale à l'adresse indiquée sur l'avis de sommes à payer.
- · Par espèces chez un buraliste habilité (L'Escapade à Aubigné-Racan).

# Vie paroissiale

Au 1er septembre 2019, Monseigneur Yves Le Saux, évêque du Mans, a confié le doyenné de la Vallée du Loir à la Congrégation des Martyrs de Corée ; les paroisses de Mayet, Pontvallain et Le Lude sont désormais rattachés à la paroisse de Château du Loir (presbytère, 2 rue Gendron - 72500 Château du loir - Tél. 02.43.44.01.28

- mail: doyenne.valleeduloir@sarthecatholique.fr).
- Père Jean Bosco OH, curé
- Père André CHOI, vicaire
- Père Etienne CHO
- Frère Michel, en formation au diocèse de Nantes, rejoindra prochainement l'équipe.

#### Horaires des messes

Messes régulières (tous les dimanches):

- Le Lude: 09h30
- Château du Loir: 11h00

Messes tournantes (samedi et dimanche):

- Consulter le site ou les panneaux d'affichage à l'entrée des églises (Mayet, Pontvallain, Aubigné-Racan, Vaas...).

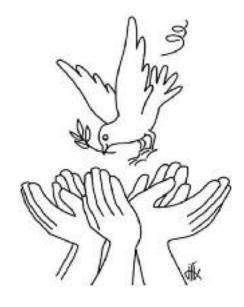
#### Pastorale du mariage et de la famille

Référents coordinateurs pour tout le doyenné:

Pierre et Agnès GUYET / Bois Vouvray -Vouvray sur Loir - 72500 MONTVAL SUR LOIR Tél: 06.85.68.77.94 courriel: cpmdcl@orange.fr

Le référent EAP pour Mayet est Dominique BLOT - 06.79.98.62.15, également responsable de la préparation au Baptême.

Pour les sépultures ou les intentions de prières, contacter d'abord les pompes funèbres, puis Annie BIGOT 06.71.70.59.30 ou Marie-Jocelyne LEROY au 06.47.69.88.96





## Chemin de randonnée

Actuellement sur la commune d'Aubigné-Racan, 7 parcours sont à votre disposition. Le balisage de couleur jaune vous indique la direction à suivre.

Départ des circuits : parking de la salle des fêtes.

#### 7 circuits de A1 à A7 :

A1 : 10,6 km, labellisé par la FFRandonnée pour la Vallée du Loir

A2:7 km A3:11km A4:16km A5:17km A6:15km

A7 : à partir du parking du site de Cherré



# Balisage PR Les chemins de Petite Randonnée (ou Promenade et Randonnée) sont balisés le plus souvent d'un trait jaune. Dans certaines régions un code couleur est utilisé suivant la durée des marches. Ce sont des itinéraires d'une durée maximale d'une journée. Bonne Tournez Tournez Mauvaise direction à gauche à droite direction

Ces chemins vous permettent de découvrir le patrimoine de notre commune : le site de Cherré, les bords du Loir, le pont de Varennes, les dolmens, le manoir de Champmarin...



Des plaquettes de randonnées éditées par l'association Rand'Aune et Loir sont disponibles en Mairie, au prix de 7€ pour toutes les Rando-fiches de l'ancien canton de Mayet, ainsi qu'un coffret Cadeau au prix de 15€ pour les 30 plus belles randonnées en Vallée du Loir.

L'entretien est assuré en grande partie par les employés communaux et supervisé par les membres de l'association Rand'Aune et Loir. Si vous avez des remarques pour l'entretien ou des idées pour de nouveaux parcours, prenez contact avec la Mairie, vous êtes les bienvenus!

# Règlez vos prestations de services publics sur Internet

Un moyen de paiement sécurisé, simple et rapide pour régler vos avis de sommes à payer Service gratuit, disponible 24h/24 et 7j/7





La gamme des moyens de paiement proposée par votre collectivité s'élargit.

Dorénavant payez vos prestations de service public sans vous déplacer et sans envoyer de chèque au moyen d'une transaction sécurisée par carte bancaire ou prélèvement unique sur Internet.





#### COMMENT PROCEDER ?

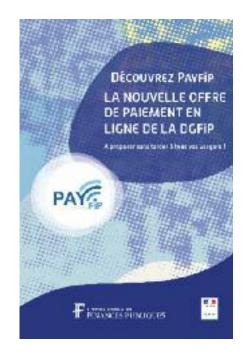
Munissez-vous de votre Avis de Sommes à Payer, de votre carte bancaire ou, si vous souhaitez payer par prélèvement unique, de vos identifiants d'accès au site impots.gouv.fr

Rendez-vous sur le site indiqué sur la facture (site de la collectivité ou tipi.budget.gouv.fr) et laissez-vous guider

Vous serez automatiquement orienté(e) vers le serveur de paiement sécurisé PayFiP, de la direction générale des Finances publiques

Choisissez votre mode de règlement afin de finaliser la transaction

Un courriel de confirmation vous sera envoyé à l'adresse mail que vous aurez saisie. Vous pouvez également enregistrer ou imprimer votre ticket de paiement directement depuis l'écran de confirmation du paiement.



# CHRONIQUES D'HIER

# Le bombardement du camp d'Aubigné-Racan

Dès son installation, l'occupant allemand procède à quelques réquisitions afin de meubler les bâtiments pillés lors de l'évacuation.

Le 155ème Rgt d'infanterie (allemand) prend garnison à Aubigné-Racan. L'entrepôt est exploité normalement et environ 15 000 tonnes de munitions d'origines allemandes, françaises, italiennes, suisses et même tchèques y sont stockées. Afin d'assurer son bon fonctionnement, la Feldkommandatur 755 du Mans réquisitionne 40 sarthois pour effectuer des travaux de manutention et de services divers.

La mairie d'Aubigné-Racan est occupée par la Kommandantur et dans l'une des maisons s'installe un bureau de la Gestapo. Après l'installation en juin 1944 de la 2ème division SS Das Reich au Mans, quelques SS viennent travailler à l'entrepôt. Ces derniers sont essentiellement des malgré-nous alsaciens.

En prévision de l'opération Overlord qui devait être déclenchée en juin 1944, l'Etat major allié décide de la destruction de l'entrepôt de munitions d'Aubigné-Racan et de la poudrerie de Malpaire à Précigné. Le Bomber Command planifie simultanément deux bombardements programmés pour la nuit du 6 au 7 mai. La poudrerie de Malpaire sera détruite à 70%. Quant à l'entrepôt, son bombardement est confié au Squadron 576th et 342th. Ce dernier n'est autre que le groupe Lorraine des Forces Aériennes Libres, créé le 2 septembre 1941. L'un des groupes de résistants de la région fut chargé de baliser le site d'Aubigné-Racan quelques secondes avant le déclenchement du bombardement. Vers 2h45, deux fusées sont lancées pour l'éclairer. Pendant 20 minutes, plusieurs vagues de Lancaster ND 783 (18 bombes de 250kg ou 10 bombes de 250kg et une de 2000 livres) volant à 540 km/h, entre 500 et 1000m de hauteur, déversent 900t de bombes et seulement deux d'entre-elles éclatèrent en dehors du site, dont l'une sur une ferme faisant trois morts civils. Une quinzaine de soldats allemands sont tués, la ligne téléphonique Le Mans -





Aubigné-Racan, la voie ferrée et la route départementale 76 sont coupées en plusieurs endroits, les poudrières rasées. Le secteur du cantonnement de la cité des cadres est épargné. Les explosions ont éparpillé dans les jardins des deux communes des éléments de rail, de ferraille et des obus non amorcés. Les maisons de Vaas et d'Aubigné-Racan ont été fortement ébranlées (vitres, cloisons, murs et toits).

Vers 3h30 ou 4h du matin, l'un des Lancaster III, le ND783 du 576 Sadr, est abattu sur le chemin du retour. Il s'écrase sur la commune de Saint Rémi du Plain avec à bord six hommes d'équipage carbonisés à leurs postes et une bombe de 2000 livres.

Le sergent Ford sera l'un des deux rescapés de ce crash. Le deuxième homme, l'Air Chief Marshal Sir Ronald Ivelaw Capman, fut capturé dans la ferme où il avait trouvé refuge. Cette capture causa un grand remue-ménage à Londres, car cet officier était chargé de reconnaitre et sélectionner les plateformes susceptibles de servir d'aérodromes pour l'opération Overlord. Par chance, les allemands n'ont pas apprécié l'importance de cet officier et après un simple interrogatoire, il fut envoyé dans un camp de prisonniers où il ne fut libéré que le 18 du mois. Le lendemain, un avion anglais revient sur l'entrepôt pour contrôler la mise hors service des installations et tente de localiser le crash de l'avion et son important officier.

Les allemands réquisitionnèrent des civils pour déblayer et les rémunérèrent en Marks. A partir de ce jour, la population vit terrée dans les caves pendant deux mois.

Texte extrait d'un document intitulé "Bruz la Martyre" - Auteur M. Didier Mahestre

François Turbillon

# **ÉCOLE SAINT-JOSEPH**

#### Rentrée

Huit enfants, du CP au CM2, ont effectué une pré-rentrée le lundi 24 août 2020 au sein de l'école. Effectivement, ils ont pu bénéficier d'un stage de réussite proposé par l'Education Nationale. Ils avaient ainsi classe de 9h00 à 12h00, pendant 5 jours.

La rentrée a, quant à elle, eu lieu le mardi 1er septembre 2020 pour tous les autres enfants. C'est avec un réel plaisir qu'enfants, parents et équipe éducative se sont retrouvés en cette rentrée particulière.

L'école accueille cette année 44 élèves de la TPS au CM2. L'équipe éducative reste inchangée:

- Mme Huet et Mme Souissi Sarah, ASEM, au sein de la classe des Maternelles / CP
- Mme Marchand Marielle et Mme Paille Véronique, AESH, au sein de la classe des CE / CM.



Il n'y a pas qu'Eve à l'avoir croquée... Lundi 21 septembre, c'est toute l'école qui a poussé les portes de la ferme des Quantières de Monsieur Martineau à Chenu. Là, nous avons parcouru la ferme arboricole avec sa station fruitière et ses pommiers : 12 hectares de vergers contés par Monsieur Martineau, passionné et pédagogue (la ferme est certifiée HVE, c'est à dire Haute Valeur Environnementale).

Une fois les pommes ramassées, mangées et compotées (sic), les langues se sont déliées.



Ecoutez les dires des p'tits croqueurs de pommes:

- « Dans ma classe, nous aimons à peu près tous les pommes ! Nous avons passé la matinée à découvrir les vergers. » (Lucie)
- « J'ai appris que la pomme était une fleur. »
- « Nous sommes allés chez Eric Martineau. Il nous a appris la pollinisation et les maladies (des pommiers). » (Paul)
- « Avec les pommes, nous allons faire de la compote pour la vendre au marché d'automne. » (Timéo G.L)
- « Je me suis bien amusée à cueillir des pommes. Je les ai épluchées et coupées pour faire de la compote (...). Eric nous a expliqué comment faire une greffe. » (Léna)
- « J'ai bien aimé quand on a donné des pommes au cheval et à l'âne. » (Noham)

« N'ayez pas peur de croquer la pomme, vraiment ça en vaut la peine! » (Eve)



#### Les queniots de St-Jo

Le queniot (ou queniau), c'est l'enfant, le marmot, le mioche quoi, en patois angevin... C'est surtout la nouvelle émission de contact FM 72 (99.3 MHz FM à Château-du-Loir) : des chroniques à destination des enfants, les mardi et jeudi à 8h35, impulsées par la sémillante Charlotte Comare. Radio Queniots s'invite donc dans les écoles et se propose de recueillir micro à la main ce qui fait le quotidien d'une classe... ces petits riens (à première vue) qui finissent par composer une mosaïque colorée, joyeuse et tellement vivante.

Vendredi 25 septembre, Charlotte a donc fait irruption dans nos vies avec son enregistreur (sic) et l'histoire a commencé! Dans un premier temps dans la classe des maternelles-CP avec des comptines célébrissimes (Pomme de Reinette, Monsieur Pouce...). Puis chez les plus grands avec Le petit cochon têtu, un conte



# **ÉCOLE SAINT-JOSEPH**



énumératif de Jean-Louis Le Craver. Chaque élève a prêté sa voix aux protagonistes de ce conte-randonnée plein d'humour ; le rituel en anglais (c'est-à-dire, date, météo et le mood du jour sans oublier les comptines anglo-saxonnes); et notre « tube » qui traverse les âges, Le petit Lucas, chanson traditionnelle vendéenne... un petit garçon qui se retrouve à la cave pour avoir mis ses doigts dans le plat mais qui finit par prendre sa flûte et faire danser les rats. Un queniot plein de ressources que ce p'tit gars-là!

Charlotte viendra tout au long de l'année, une heureuse façon de familiariser les enfants au monde de la radio et d'y participer pleinement.

Venez tendre une oreille aux doux babillages des enfants d'Aubigné...

## Des noms gravés sur la pierre...

...Jules, André, Elie, Victor, Henri, Louis, Georges, Eugène, Norbert, Maurice, Florentin, Gaston, Raymond, Alphonse...et tant d'autres.

Chers soldats de la guerre 14-18, nous, élèves de l'école Saint-Joseph, nous pensons en ce jour d'Armistice à toutes vos souffrances endurées, à vos efforts dans la bataille, à votre peur de mourir sans revoir vos proches aimés. votre village, à votre peur de mourir tout court, à vos doutes et convictions, à votre sacrifice pour notre Patrie, la France. Nous ne vous oublions pas.

Ce texte a été rédigé collectivement par la classe de CE et CM pour la commémoration du 11 novembre.

#### **Inscriptions**

Venez rencontrer notre équipe enseignante et découvrez une structure à taille humaine, conviviale et familiale, où toutes les conditions sont réunies pour que votre enfant s'y sente bien et évolue à son rythme :

- · Accueil dès 2 ans, avec possibilité d'intégration progressive
- · Classe de taille raisonnable
- Suivi personnalisé de chaque élève
- Proximité de l'équipe éducative avec les enfants ET les parents
- · Lien particulier entre les enfants, où chacun prend soin de l'autre
- · Contribution financière : à partir de 23€/mois par enfant, 13€/mois par enfant pour un accueil partiel (tarif réduit pour les familles de 3 enfants et plus).

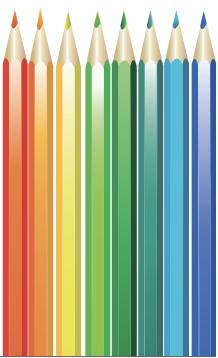
Si vous pensez qu'elle peut être la future école de vos enfants, n'hésitez pas à prendre contact au 02 43 46 21 33. Nous nous ferons un plaisir de vous renseigner. N'hésitez-pas à nous rejoindre sur notre page Facebook (Ecole Saint Joseph Aubigné-Racan-72).

#### **Bonne année**

L'équipe éducative de l'école vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Que celle-ci soit emplie de joie, de paix, de sérénité mais surtout de bonne santé pour vous et ceux qui vous sont proches.

L'équipe enseignante





# ÉCOLE PUBLIQUE

# LE MOT DE LA DIRECTRICE

#### Du nouveau dans l'école

Et oui ! Petit changement au niveau de l'école publique, Pierre Ouvrard s'en est allé remplir ses fonctions de Maire de la commune de Mayet. Le directeur est ainsi devenu une directrice.

Nous avons également accueilli deux nouvelles enseignantes, Madame Cécile Thébault qui a repris la classe de Monsieur Ouvrard et Madame Solène Poirier qui effectue ma décharge de direction le lundi.

L'année scolaire 2020-2021 a commencé le mardi 1er septembre. C'est une année un peu particulière du fait de la situation sanitaire que nous traversons. En effet, cette année commence comme s'est terminée la précédente, c'est-à-dire, avec énormément de mesures barrières à respecter et à faire respecter.

Les projets de fin d'année, pour l'année précédente, n'ont pas eu lieu et pour l'instant tous les projets que nous avons l'habitude d'entreprendre sont suspendus. On espère bien évidemment que la situation s'améliore au plus vite, afin de pouvoir faire naître des projets ou sorties sportifs ou culturels, nous verrons bien...

Cette année ce sont 144 élèves qui ont fait leur rentrée. Et nous avons déjà accueilli 6 élèves supplémentaires depuis la rentrée.

Tout le personnel de l'école vous souhaite une bonne et heureuse année 2021 en insistant sur une excellente santé.

La directrice, Valérie Angot



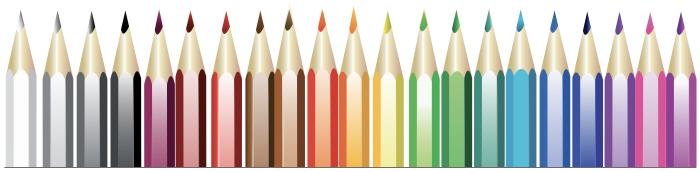
L'année scolaire 2019/2020 ayant été interrompue à partir du 16 mars, les projets ont été suspendus.

C'est la raison pour laquelle les articles concernant les activités de janvier à mars 2020 paraissent dans ce bulletin.

Le 9 mars, les élèves de la toute petite section, de la petite section et de la moyenne section se sont rendus à Montval-sur-Loir au cinéma. « Loups tendres et loufoques » sont six courts métrages présentés par une chouette afin de découvrir le loup sous tous les traits de caractères : le loup roi de la forêt se prenant pour le plus fort et le plus beau, le loup trop jeune pour chasser seul, le loup aimant la compagnie, le petit chaperon rouge et le loup préférant les petits choux à la crème.

Ces courts métrages sont inspirés d'ouvrages de la littérature jeunesse.





# **ÉCOLE PUBLIQUE**



Dans le cadre d'un projet de deuxième année de licence, une étudiante, Amandine LOCHET, a proposé aux classes maternelles de monter des spectacles de marionnettes. Son projet a commencé par la découverte du spectacle « Gaspard et Florette » interprété par Monsieur Gauthier, marionnettiste à Jupilles. L'objectif était pour chaque niveau de créer et de présenter un spectacle à partir d'un conte étudié en classe.

Chaque élève avec l'aide de l'étudiante, a créé sa propre marionnette, participé à l'élaboration des décors, de la musique et à l'interprétation.

Les petites sections ont interprété « Roule galette » avec une création musicale.

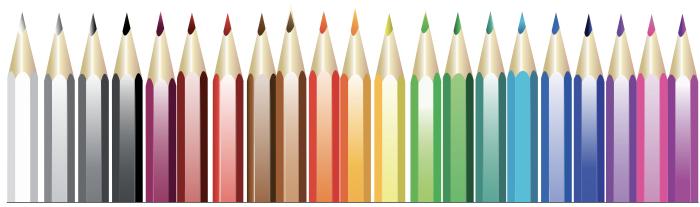
Les moyennes sections ont joué « la flûte enchantée » de Mozart avec un orchestre et son chef.

Les grandes sections ont présenté « le petit chaperon rouge » accompagné de poèmes.

Deux représentations ont été proposées dans la précipitation suite à l'annonce du confinement du 16 mars. Malgré le contexte, les applaudissements des parents et des élèves de primaires ont ravis les acteurs en herbe. Il est à noter que tout ce travail a été possible par l'octroi d'une subvention de la part de la mairie d'Aubigné-Racan.







# ANIMATIONS "SUR LE MARCHÉ"



L'équipe municipale souhaite fortement privilégier et développer les événements qui contribuent à créer du lien social et de la cohésion. Aussi, dès septembre 2020, à défaut de pouvoir organiser le forum des associations, nous avons proposé aux associations de venir présenter leurs activités « sur le marché », en présentant 2 ou 3 associations chaque samedi pendant plusieurs semaines. Ces animations du samedi matin dynamisent notre marché, et favorisent les rencontres. Après plusieurs semaines d'animations, les habitants et les associations nous ont fait savoir qu'ils appréciaient cette initiative. C'est pourquoi nous continuerons à utiliser ce créneau « sur le marché », non seulement pour sa convivialité, mais aussi pour être plus attractifs et accueillir d'autres commerçants ambulants sur notre marché hebdomadaire.

Le 1er rendez-vous "Assos sur le marché" s'est déroulé le 12 septembre avec une démonstration sur un ring de boxe de la JSAR et une séance de "roulage" avec patins à roulettes ou rollers en vue de créer une association multisport.





Le 19 septembre étaient présents la Gymnastique Volontaire, la Ferme Paradis et les Galaxy's 2000.





Le 26 septembre, c'était au tour des Jardiniers Sarthois et des 3A de présenter leurs activités ainsi que l'USAR avec un atelier foot ouvert aux enfants.



Le 3 octobre, étaient présents le Moto-club de la Vallée du Loir et le club de gravure sur verre.



Le 10 octobre, la Pétanque Aubignanaise et les Boulistes d'Aubigné proposaient de s'initier à la pétanque, les bénévoles de la bibliothèque vous accueillaient lors de leurs portes ouvertes et les élus présentaient le projet de création d'une réserve communale.



Le 17 octobre, petits et grands étaient invités à essayer le tennis avec les ateliers et les démonstrations du TCARV et l'APEL de Saint Joseph organisait son traditionnel marché d'automne.

# ANIMATIONS "SUR LE MARCHÉ"



La matinée s'est conclue avec l'arrivée et la présentation de la "surprise", un véhicule 9 places qui sera mis à la disposition des associations de la commune.









Le 5 décembre, la commune, afin de récolter des dons suite à l'annulation de la soirée au profit du Téléthon

proposait une animation sportive. 5 minutes d'activités (rameur, vélos…) pour 5€ versés par la municipalité.

Un grand merci aux 40 participants qui ont bravé le froid ainsi qu'aux nombreux donateurs. Grâce à vous la somme de 1504,50 € a été

Les pompiers de la caserne Aubigné / Vaas étaient aussi présents pour vendre leur calendrier.

Le 19 décembre, en musique et dans une ambiance festive s'est déroulé "Noël sur le marché" avec la présence de différents exposants, une exposition de l'association des 3A et le résultat du concours de dessin de Noël organisé pour les enfants de 2 à 11 ans avec l'apparition surprise du Père Noël.



Nous remercions toutes les associations, les commerçants, les participants petits et grands, les bénévoles et les agents qui ont permis de faire de ces événements une réussite.

Vous pouvez retrouver les vidéos de ces manifestations sur le site Internet de la commune.













## **TEAM 69**

### 2020 : DÉCOUVERTE DE NOUVEAUX CIRCUITS

Dans de précédents bulletins municipaux, nous avons eu l'occasion de vous informer des courses de Side-car en compétition sur différents circuits en France et en Belgique. Cette année encore, nous avons pu découvrir de nouveaux circuits, notamment celui de l'Anneau du Rhin.

La saison commence toujours par 2 roulages : le premier en mars sur le circuit de LUCY LEVY (03) et à la mi-août sur le circuit du Val de Vienne. Cela a permis de roder les 2 moteurs qui ont été révisés et de « se remettre en jambe » pour le pilote Thierry PICHON ("Pich" de surnom) et le passager Christophe POUILLOT ("Canard" de surnom). Ce fut également l'occasion pour Justin de faire son baptême en tant que passager sur le circuit du Val de Vienne. Ces 2 séances de Rodage se sont bien passées.

#### Week-end du 26-27 Septembre

# Circuit de l'Anneau du Rhin à Biltzhein (près de Colmar)

Première course de la saison en septembre et en plus sur un nouveau circuit, après un trajet de 9h de route. C'est un circuit assez rapide avec une partie technique. Après la découverte du circuit au 1<sup>er</sup> roulage, le 2<sup>ème</sup> a permis d'aller un peu plus vite : piste humide et séchante au fil des tours. Nous avons pris nos repères, du coup plus à l'aise. Nous avons réussi à nous qualifier à la 19ème place (exceptionnellement une seule séance de qualification) malgré une course qui a duré seulement 15min en raison des chutes des autres teams. La course finale du lendemain nous a réservé également un lot de surprise. En effet, nous avons pris un bon départ. Cependant suite à une chute, le drapeau rouge levé a engendré la suspension de la course, laquelle a repris ensuite mais seulement avec 8 tours au lieu de 12. Entre temps la pluie est venue, rendant la piste humide, or tous les sidecars n'étaient pas équipés en pneu pluie.

Dans le règlement de la FFM, c'est le pilote le plus rapide qui décide =). La course n'a pas eu lieu car ils ont décidé que la piste était trop humide pour rouler. Du coup, les autres sidecaristes ont été pénalisés. Les courses ont été reportées quelques heures plus tard afin que tous puissent mettre les pneus pluie. Résultat : =)16ème pour la première course de finale.

La 2<sup>ème</sup> course, à peine commencée, a également eu le drapeau rouge de levé puis

un départ pour 7 tours seulement suite à deux Side-cars qui se sont percutés.

#### Week-end du 10-11 Octobre

#### 2ème circuit du Val de Vienne au Viegeant

Les séances d'essai libre se sont bien passées, le sidecar tourne bien. Nous sommes satisfaits.

Lors des essais qualifiants, nous avons fait une petite sortie de piste en fin de session. Le pilote et le passager vont bien, cependant le carénage du sidecar est un peu abimé =). Nous l'avons rafistolé au mieux pour le départ de la prochaine course.

Pour la 2ème course, nous prenons un bon départ mais, dans le premier virage droit, la roue du panier a mordu dans l'herbe =). Le sidecar a décroché une tête à queue et a fini dans le bac à graviers ce qui a occasionné un drapeau rouge. Les commissaires de courses nous ont aidé à sortir le side-car et nous avons fait demi-tour. Nous sommes repartis pour un 2ème départ, le sidecar n'ayant subi aucun dommage, les pilotes et passagers non plus. Et, près à partir, mauvaise manipulation, la machine a calé et n'a pas voulu redémarrer. Certains concurrents sont venus pousser le sidecar pour qu'il redémarre. Grâce à eux, nous avons pu prendre de nouveau le départ et tout s'est bien passé après. Malgré un weekend mouvementé, nous sommes contents de nous avec comme classement final 16ème sur 23 concurrents.



#### Week-end du 24-25 Octobre

#### 3ème circuit à Ledenon près de Nîmes

N'ayant pu se libérer à son travail, Canard, le passager, n'a pas pu être présent. Grâce à Odile qui gère France Side-car Compétition, nous avons été mis en relation avec un passager, Steven, qui roule en Side-car et qui est ok de rouler avec Pich. Le feeling est bien passé. Le Side-car est près après quelques heures passées sur le châssis et après avoir réparé le carénage.

Premier roulage tranquille sur piste humide de manière à se remémorer le circuit qui est assez compliqué et pour que Steven s'habitue au pilotage et au Side-car. Le deuxième roulage s'est bien passé sur piste sèche, ce qui a permis de rouler plus vite et d'être plus à l'aise sur le circuit.

Les qualifications se sont bien passées avec l'obtention du 16<sup>ème</sup> temps et satisfaction de notre prestation.

Pour la 1ère course, on a pris un bon départ et après quelques tours en bagarre, on a réussi à avoir un bon rythme pour finir à la 14ème place. Pour la 2ème course, après un bon départ et quelques tours à batailler, nous avons maintenu la 15ème place jusqu'au passage du drapeau à damier =). Merci à Steven qui a assuré comme passager!

En conclusion, la saison est finie pour nous et malgré la situation actuelle, nous avons pu faire 2 roulages ainsi que 3 week-ends de compétition. Toutes les courses ont été finies et avec de bons résultats. Nous avons vécu de belles courses.

Merci à Odile et Pierrot sans qui Pich n'aurait pu faire la dernière compétition à LEDENON. Merci à la grande famille des sidecaristes avec laquelle nous avons vécu de BONS MOMENTS et fais de BELLES RENCONTRES.

Merci à tous les amis, les sponsors et tous ceux qui nous soutiennent, notamment via Facebook.

La prochaine saison est à suivre dans le prochain bulletin municipal avec un début prévu courant mars.

Toute l'équipe vous remercie de l'avoir suivie et soutenue durant cette année 2020!

Si vous voulez soutenir le TEAM 69, n'hésitez pas à nous contacter.

Vous pouvez suivre nos résultats de courses sur Facebook :

https://www.facebook.com/Team-69-Pich-182018585200670/



# Tennis Club d'Aubigné-Racan et Vaas



Une année tennistique qui restera marquée par la COVID-19.

La saison 2019/2020 avait pourtant très bien démarré avec le très beau titre de champion de la Sarthe des 15/16 ans garçons et la montée en régional des +65 ans. Mais malheureusement, tout s'est arrêté après les vacances de février avec le confinement

généralisé pour faire face à l'épidémie du coronavirus. Ceci a mis fin à toutes activités sportives, aux cours de tennis, championnats, tournois... Tout a été stoppé.



Heureusement, avec l'aide de la FFT qui a été très active et de la mairie d'Aubigné-Racan, nous avons pu reprendre le tennis le 11 mai sur les courts extérieurs avec la mise en place des protocoles sanitaires très stricts.

Suite aux nouvelles mesures, le bureau du TCARV a pris la décision de reprendre les cours de l'école de tennis à partir du 2 juin et de continuer en juillet, août et septembre afin de ne pas pénaliser nos licenciés.

En raison du contexte sanitaire, certains de nos adhérents ne sont pas revenus et d'autres s'interrogent. On espère que les gens vont retrouver confiance pour pratiquer leur sport sereinement. Au club, nous avons mis en place toutes les mesures qui s'imposent.

Nous avons malheureusement dû annuler les différentes animations et notre tournoi homologué.

Pour la saison 2020/2021, les journées Portes Ouvertes nous ont permis d'accueillir de nouveaux pratiquants. Nous sommes actuellement 94 adhérents (53 Jeunes et 41 Adultes).

Nous avons engagé en championnat hiver, 2 équipes jeunes (15/16 ans et 17/18 ans garçons) et 7 équipes seniors et seniors + dans les différents championnats dont 3 équipes en championnat régional.

#### **Calendrier prévisionnel des Animations**

**Samedi 24 Avril 2021** : Animation sur les Terrains de Vaas **Samedi 22 et Dimanche 23 mai 2021** : Finales du Tournoi interne

Samedi 5 Juin 2021 : Tennis en Fête

Du 19 Juin au 14 Juillet 2021 : Tournoi Homologué

**Du 1**er avril au 30 Septembre 2021 : « PASS TENNIS » sur les courts extérieurs

#### **Comment nous joindre?**

Président: Hubert GIRAUDON

au 06.31.27.23.13

ou notre Éducateur : Jacques BOIVIN

au 06.33.78.09.88

mail:tc-aubigne-racan-vaas@orange.fr Site:www.club.fft.fr/tc.aubigneracan.vaas

ou sur la page Facebook du club:

www.facebook.com/TC.AUBIGNE.RACAN.VAAS

#### Remerciements et Vœux

Notre bureau remercie les élus, parents, éducateurs, bénévoles, pour leur implication afin de promouvoir notre sport et vous souhaite le meilleur pour que 2021 vous soit le plus agréable possible.



## Box∈ J.S.A.R.

Une saison satisfaisante malgré une compétition interrompue pour cause de COVID-19.

• Maxence Dubois alors âgé de 16 ans confirme son titre de champion des Pays de la Loire pour la 3ème année en s'imposant lors des championnats régionaux qui se sont déroulés les 6 et 7 décembre 2019 à Cholet (49).

Il gagne son titre contre un boxeur du club de Campbon (44) dans la catégorie moins de 69kg en junior 1. A l'issue de cette phase qualificative, Maxence décroche son billet pour les quarts de finale des championnats de France à Olhain (62) le 6 mars dernier. Malgré sa préparation, la crise sanitaire actuelle a contraint la Fédération Française de Boxe à annuler les championnats de France et ainsi clôturer la saison du jeune boxeur.

- Le club JSAR Boxe était l'organisateur du premier tour de la coupe des Pays de la Loire amateurs. Conformément aux directives gouvernementales, le Comité Régional a décidé d'annuler toutes les organisations sportives. Aucune rencontre de boxe éducative n'a donc pu être organisée.
- Les entraînements dans les deux salles ont repris début septembre. Malgré la conjoncture, le taux de fréquentation était correct autant chez les adultes que chez les petits. Nous remercions tous nos adhérents pour leur fidélité.
- Une présentation de boxe anglaise et du club s'est déroulée le samedi 12 septembre 2020 à Aubigné-Racan lors de l'animation « Assos sur le marché ».
- Un stage en boxe éducative prévu le 4 octobre dernier à la Pommeraye (49), où étaient inscrits Killyan Kerlau, Tristan Sionneau et Nicolas Cresson, a malheureusement dû être annulé.
- Maxence Dubois a débuté sa saison en réalisant 3 stages à la Pommeraye (49) avec l'équipe Pays de la Loire pour préparer les championnats régionaux et de France 2021. A ce jour, les phases qualificatives sont suspendues.

En attendant avec impatience la fin de cette crise sanitaire qui nous permettra de reprendre nos entraînements, nous vous rappelons nos heures d'ouverture :

- Au gymnase d'Aubigné-Racan pour les petits(es) : les mercredis et vendredis de 18h à 20h ;
- A la salle de boxe pour les grands(es) : les lundis, mercredis et vendredis de 18h à 20h ;



- Au gymnase d'Aubigné-Racan pour la remise en forme : les mercredis et vendredis de 18h à 20h.

Nous souhaitons remercier nos adhérents pour leur constance, toute l'équipe d'encadrement pour son engagement et la municipalité pour son accompagnement et sa réactivité.

Tous les membres du bureau de la Jeunesse Sportive d'Aubigné-Racan (JSAR) vous souhaitent une bonne année. Prenez soin de vous.

> Mme LE CALVEZ Susana Présidente de la J.S.A.R





# Les Galaxy's 2000 : Twirling et Danse

L'année 2020 fut spéciale dû à la pandémie qui a touché en plein cœur notre pays, qui a fait de nombreuses victimes et avec les autorités qui ont confiné tout le monde.

Notre association avait bien commencé avec des nouvelles rentrées tant en danse qu'en twirling.

Nous préparions l'année avec des objectifs sportifs (compétitions) et culturels (gala).

Le twirling a participé au Championnat Départemental à CONLIE (72) dont ressortent les résultats suivants :

- Masculin Minime filière N3 : 1<sup>er</sup> CHEVROLLIER Rayan
- Cadette fille filière N3 : 3ème GENOVESE Luna
- Junior fille filière N3 : 3<sup>ème</sup> CORROY Lysa
- Duo Junior filière N3 : 4<sup>ème</sup> GENOVESE Luna/CORROY Lysa
- Masculin Junior filière N1 : 1<sup>er</sup> MOREAU Angelo



Nous n'avons pas pu participer au Sélectif à Bessé sur Braye en mars car l'annonce du confinement tombait la veille.

C'est à ce moment-là que nous avons su que notre saison sportive serait une année blanche comme l'annonçait notre Fédération.



Notre association vous remercie du soutien que vous nous avez apporté durant ces longs mois. N'oubliez pas les gestes barrières et porter le masque vous sauvera ainsi votre vie. Le club vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2021.

Le bureau

# Samouraï-Corpus

#### **Rappels**

Le taï-chi chuan (qui signifie "le poing du sommet suprême") est une gymnastique chinoise ancestrale qui consiste à combiner mouvements, postures et respiration.

Cet art est réputé dans le domaine de la prévention concernant les problèmes de vertige, d'articulation, de circulation et de confiance en soi notamment.

#### **Bilan 2020**

Après 7 années de bon fonctionnement, les cours sont suspendus depuis le mois de mars dernier en raison des perturbations occasionnées par la crise sanitaire.

Par bonheur, le taï-chi peut aussi se partager en mots et en images.

On ne saurait réduire le taï-chi à un catalogue de postures et de mouvements dénués de sens profond. Il s'agit d'un art corporel certes, mais qui contribue au repos de l'esprit en empruntant au langage poétique. Les grandes étapes de l'enchaînement premier selon la forme Yang conduisent à cette phase finale intitulée « ramener le tigre à la montagne ».

Il s'agit, tout en ayant effectué le travail préalable de renforcement de ses appuis, d'accepter de repartir au niveau d'altitude le plus bas pour se tenir prêt à recommencer un

Le tigre en Extrême-Orient symbolise l'ardeur certes, mais aussi le feu passionnel dans tous ses accès. Le taï-chi permet de contrôler ses émotions, cela revient en quelque sorte à « chevaucher son propre tigre ».

C'est lorsque cette étape est franchie - et pas avant - qu'il devient possible de transmettre la technique qui aide à « voyager » sur le sentier de la vie. Au Japon, le titre donné au professeur en arts martiaux (notons au passage que le taï-chi est aussi considéré comme un art martial; ses mouvements, bien qu'exécutés au ralenti, pouvant préparer au combat) est "Senseï". Ce mot signifie « celui qui a parcouru le chemin avant les autres ». Il est de bon aloi de ne pas oublier que le mot Samouraï quant à lui signifie « serviteur » avec toute la notion de vigilance que cela implique.

Le taï-chi est aussi réputé pour cultiver, sinon développer, le sens de l'intuition donc de l'anticipation. Voilà tout un programme par les temps qui courent ...

#### Retrouvez nos références sur :

Samourai – corpus.blogspot.fr Page Facebook: Samouraï corpus Renseignements et contact pour tout plan de reprise ou d'initiation:

David Bonnetier - tél. 06 81 29 09 14 E-mail : samouraï-corpus@sfr.fr











Ramener le tigre à la montagne.

## Football U.S.A.R.

Avant de parler football, je voudrais avoir une pensée pour toutes les personnes touchées de près comme de loin par cette pandémie qui a touché notre pays. L'année 2020 fut très compliquée à gérer. En effet, la de saison 2019/2020, arrêtée prématurément fin février, a engendré un déficit budgétaire puisque le club n'a pu organiser sa soirée dansante prévue le 4 avril. Inutile donc de vous donner les classements par catégorie qui ont été figés et validés par les instances départementales. Aucun mouvement (montée, descente) n'a eu de répercussion sur nos équipes. Pour la saison 2020/2021, après seulement 6 matchs, les championnats ont été arrêtés et à l'heure d'aujourd'hui, personne ne connait le devenir de cette saison. Cela ne m'empêche pas de remercier la précédente et la nouvelle municipalité pour son soutien tout au long de cette année particulière. Les sponsors, dirigeants, joueurs, enfants de l'école de foot et parents accompagnateurs sont également à remercier par leur



présence malgré des conditions sanitaires intransigeantes. Malgré tout, les effectifs n'ont pas baissé par rapport à la saison dernière mais il est bien évident que notre trésorerie a souffert de cette pandémie puisqu' aucune manifestation n'a pu se tenir, ni même la vente de calendriers. Que puisje vous souhaiter pour l'année 2021 si ce n'est une plus belle année sans cette maudite pandémie qui nous a empêchés de partager notre passion commune? Espérant nous retrouver au plus vite pour partager à nouveau notre sport, en attendant, portezvous bien et prenez soin de vous en vous protégeant.

Notre passion n'a pas d'égal face à notre santé.

Le président, Michel Cador

# La Pétanque Aubignanaise

La saison 2020 s'est achevée et malheureusement, avec les circonstances de la pandémie, tous nos adhérents n'ont pu se retrouver sur les terrains pour pratiquer le plaisir de la pétanque. Encore un peu de patience.

Si vous souhaitez adhérer à notre club pour la saison 2021, vous pouvez nous retrouver les mardis après-midi au boulodrome, dès sa réouverture, pour acheter une carte au même tarif qu'en 2020.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous joindre au 06.38.74.75.20.

La Pétanque Aubignanaise souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2021 et prenez toujours soin de vous.

Le bureau





Certaines associations n'ont pas fait d'articles dans ce bulletin. Vous pouvez les retrouver sur le site internet aubigne-racan.com

## Familles Rurales

Quel bilan tirer de cette année 2020 ? Aucun puisque nous avons dû, comme toutes les associations, mettre un arrêt brutal à nos activités, ce qui a eu pour conséquences de nous priver de toute convivialité avec nos adhérents et bénévoles et de finances pour nos écoles.

Nous avons pu cependant, en comité restreint, procéder à la tenue de l'Assemblée Générale qui a eu lieu le 1er Septembre 2020, en la présence de Mme Justine BREMOND, chargée de mission vie associative et développement de la Fédération Régionale des Pays de la Loire.

Le 8 septembre, le bureau s'est réuni pour voter la constitution du bureau, le montant de la cotisation et les dates des bourses aux vêtements et marché aux jouets.

Présidente: Mme Edith CALBRIX Vice Présidente: Mme Jocelyne ROYER Trésorière: Mme Claudine FONTAINE Trésorière Adjointe : Mme Hélène ROBINEAU Secrétaire: Mme Sylviane DESNEUX

Secrétaire Adjointe : Mme Jeannine **CHAMPENOIS** 

Membres: Mmes Sylvie JOUSSE, Myriam PROUTEAU, Pierrette BELDENT, Martine LEDUC.

Le montant de la cotisation 2021 est acceptée

### LA BOURSE AUX VÊTEMENTS PRINTEMPS/ÉTÉ 2021

- Dépôt : Lundi 26 avril et Mardi 27 avril de 9h à 17h
- · Vente: Vendredi 30 avril de 14h à 20h Samedi 1er mai de 10h à 18h DIMANCHE 2 mai de 10h à 17h
- Reprise: Mardi 4 mai de 15h à 19h

## LE MARCHÉ AUX JOUETS 2021

Le marché aux jouets aura lieu le Samedi 16 octobre 2021.

Arrivée des déposants à partir de 8h - Vente

de 9h à 17h - Location de la table de 1m20 sur 0m80 : 3 €

#### LA BOURSE AU VÊTEMENTS **AUTOMNE/HIVER 2021**

- Dépôt : Lundi 18 octobre et Mardi 19 octobre de 9h à 17h
- Vente : Vendredi 22 octobre de 14h à 19h Samedi 23 octobre de 10h à 18h DIMANCHE 24 octobre de 10h à 17h
- Reprise: Mercredi 27 octobre de 15h à 19h

Nous espérons très sincèrement pouvoir tenir nos manifestations et que cette année 2021 nous permettra de reprendre contact avec tous nos intervenants afin de retrouver les valeurs qui sont les nôtres : partage, solidarité, dynamisme et respect.

L'ensemble du bureau « Familles Rurales » vous souhaite une meilleure année 2021. Prenez soin de vous et de votre famille afin de nous retrouver tous lorsque nous y serons autorisés.

## Gravure sur verre

Tous les membres du Club de gravure vous souhaitent à vous ainsi qu'à votre famille une bonne et heureuse année 2021.

L'année 2020 a été dure pour tout le monde, en espérant que 2021 sera mieux.

Le club n'a pas fait beaucoup d'expositions



en dehors d'Aubigné-Racan, mais les personnes qui le souhaitaient pouvaient suivre des cours de gravure par Webcam. Ceci n'a pas été facile mais cette solution nous a permis d'avoir un contact malgré le confinement.

Pour Toussaint, créations la des



personnelles ont été faites. Vous trouverez quelques modèles ci-dessous.

Les membres du Club restent à votre écoute.

Téléphone: 02.43.46.86.94 Mail: mialyogui72@outlook.fr



## MCVDL: Moto-club de la vallée du Loir

#### 2020, tire à sa fin, enfin!

Il y a un an dans ces lignes, je vous souhaitais mes meilleurs vœux pour cette année 2020! Je ne pouvais imaginer un an plus tard avoir à revenir sur des évènements aussi inattendus qu'inconnus : COVID-19, barrière...et confinement, gestes reconfinement.

Tous ces événements sont venus perturber sérieusement notre club : report ou annulation des réunions, des sorties y compris notre grande sortie de l'Ascension qui devait nous emmener dans la région occitane.

Une petite pause cet été a permis à chacun

de partir en vacances, de reprendre une vie presque normale avec toujours en arrière fond ce virus sournois. Des activités très réduites pour le MCVDL (sortie au mois de juillet à Montmirail avec visite du Château), qui participera malgré tout au Forum des Associations : un moyen de garder le lien social et de pouvoir échanger sur le MCVDL. Et puis aujourd'hui, c'est reconfinement. Le club a donc décidé de supprimer ses rassemblements, ce qui veut dire aussi pour nos fidèles « supporters », pas de soirée choucroute, HELAS!

Bonne année 2021. Et à bientôt pour de nouvelles aventures.

Encore merci à tous les membres du club qui permettent de maintenir une relation sociale malgré les conditions si particulières.

> Le Président heureux du MCVDL, Antoine BOYER





## Générations Mouvement - Les aînés ruraux

## Résumé des activités 2ème semestre 2020 -**Prévisions 2021**

En ce début d'année 2021 et compte tenu du contexte très difficile que nous vivons depuis plusieurs mois et certainement encore pour un moment, court nous le souhaitons de tout cœur, le Conseil d'Administration de votre club vous adresse leurs meilleurs vœux de bonheur et surtout de santé pour cette nouvelle année qui, nous l'espérons vivement, nous permettra de reprendre nos activités auprès de vous afin de vous apporter à nouveau chaleur et convivialité et nous sortir ainsi de cette morosité qui n'a que trop duré.

Nous devons conserver l'espoir de jours meilleurs et continuer de programmer nos activités vaille que vaille même si le moment venu nous devrons suivre recommandations gouvernementales afin de vous préserver et de prendre soin de vous.

Le deuxième semestre 2020 a été nul en manifestations et sorties ou voyages, puisque nous étions tous soumis aux restrictions gouvernementales. Les activités et sorties prévues sont toutes reportées en 2021.

Pour la fin de l'année, votre conseil d'administration, à l'unanimité, a décidé d'octroyer aux adhérents reprenant leur carte pour 2021, (ce qui prouvera leur soutien à leur club car il n'est pas pensable que celui-ci disparaisse alors qu'il est utile à toute une tranche de personnes) un carnet de 3 bons d'achat d'une valeur de 5 € chacun, soit un don de 15 € à dépenser chez nos commerçants. Nous pensons, par ce geste, soutenir nos adhérents dans un moment difficile et ainsi prouver à tous que redistribution des bénéfices faits précédemment, profite bien à nos adhérents.

#### PRÉVISIONS 1er SEMESTRE 2021

#### **Sorties**

- Les prévisions de sorties et de manifestations pour l'année 2021 sont en cours d'élaboration par la "Commission Cantonale des voyages et sorties". Cependant, nous pouvons d'ores et déjà vous rappeler les sorties qui ont été reportées pour 2021:
- ➤ Séjour découverte de la CROATIE : du 7 au 14 juin - 19 d'inscrits
- ➤ Découverte des vignobles "Hospice de BEAUNE" à Dijon, en 3 jours : du 30 septembre au 2 octobre - 24 d'inscrits
- Sortie 1 journée à BLOIS, Maison de la Magie et déjeuner spectacle : le 11 mai
- Sortie 1 journée à **MEAUCE** pour un cochon grillé et le spectacle de "Dames sans gêne": le 28 septembre

➤ Spectacle "les pépites de l'Amérique du Sud" à Baugé: le 26 novembre

#### Activités

Un petit rappel pour le premier semestre 2021 (sous réserve de pouvoir nous rassembler):

- ➤ Concours de **belote** le jeudi 18 février
- Assemblée Générale Générations mouvement du Canton le jeudi 24 février à **MAYET**
- ➤ Assemblée Générale Générations mouvement du département le vendredi 19 mars à 14 h 30 à l'Abbaye de l'Epau
- > Représentations théâtrales les 27 et 28 mars (sous réserve) OU spectacle ???
- ➤ Cochon grillé le mercredi 19 mai
- ➤ Concours de **boules** le jeudi 3 juin
- ➤ Le **Rallye cantonal** le mercredi 25 août

Enfin, lors de l'Assemblée Générale initialement prévue le 21 janvier 2021, vous auriez dû procéder à l'élection ou réélection des membres du bureau à qui nous adressons **en votre nom** tous nos remerciements pour leur dévouement. Vous pouvez vous aussi nous rejoindre. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues car il faudra penser tôt ou tard au remplacement des vétérans !!! Nous avons besoin de vous ! Faîtes-vous connaître

Très bonne année 2021.

## Le Jardinier Sarthois

Après une année exceptionnelle et pleine d'inquiétude, notre association n'a participé qu'à une seule manifestation, le forum des associations à Aubigné-Racan sur la place du marché, très bonne idée agréable et appréciée de la population.

Nous n'avons pas pu faire notre école de jardinage. Elle est maintenue pour 2021. Des flyers seront distribués dans les écoles

courant février-mars pour débuter d'avril à juillet au jardin municipal d'Aubigné-Racan. Concernant l'Assemblée Générale de l'association (paiement de la cotisation, distribution des graines,...), celle-ci est annulée à cause de la Covid-19. Des permanences seront tenues dans nos 2 communes:

- · Le 30 janvier 2021, place du marché à Aubiané-Racan
- Le 6 février 2021, à Vaas (lieu à définir)
- · Le 13 février 2021, place du marché à Aubigné-Racan

Dans tous les cas, chaque adhérent recevra un courrier individuel pour les formalités (Covid-19 oblige).

Prenez bien soin de vous.

Le bureau

## APEL

#### 1. Logo

L'Association des Parents d'Elèves de l'école St Joseph a choisi de se distinguer avec un logo.



## 2. Présentation des membres du bureau

Mathilde GAILLAT: présidente depuis 2 ans. membre du conseil d'administration de l'APEL départemental depuis 1 an. Maman de deux enfants: Jade 8 ans et Sacha 3 ans Laurélie LEFEBVRE : secrétaire depuis 1 an. Maman de trois enfants : Adriel 7 ans, Ainoa 5 ans et Amaury 6 mois

Laëtitia BOURDIN : trésorière élue le 22 septembre 2020. Maman de Chléa 6 ans.

## 3. Événements et projets

- Marché d'automne : le 17 octobre 2020 sur la place de l'église
- Opération vente de chocolats : du 15 octobre au 5 novembre. Nous avons sélectionné les mêmes chocolats que l'an dernier, chocolat De Marlieu, maison fondée en 1906 dans l'Isère.
- Dessin d'école : du 9 au 27 novembre. C'est une petite entreprise située à Aubigné-Racan qui produit des objets personnalisés à partir des dessins d'enfants. Les dessins sont transférés sur différents supports: t-shirt, mug, tablier, porte-clef, sac,...
- Marché de noël : Annulé
- Concours de belote : avril/mai (sous réserve)
- · Vente de brioches et/ ou de gâteaux Bijou: février / mars
- · Concours de pétanque : avril/ mai (un samedi sous réserve)
- Kermesse : 20 juin (sous réserve)

Nous devions remplir une benne à papier au mois de juin. Malheureusement entre la Covid et la baisse du coût de la tonne de papier nous n'avons pas pu charger cette benne. Nous ne collectons plus de papiers actuellement car nous n'avons plus d'espace de stockage.

C'est un début d'année scolaire bien difficile que nous vivons aujourd'hui, entre la Covid,

les attentats et les dernières mesures qui obligent les enfants à porter un masque dès 6 ans. Notre association de parents d'élèves met tout en œuvre avec l'équipe éducative pour continuer à financer les projets de l'établissement.

L'APEL a financé depuis la rentrée de Septembre:

• Une sortie le 21 septembre 2020 à la ferme des Quantières à Chenu. Visite des vergers commentée par M. Martineau Éric, arboriculteur, cueillette, fabrication de compote de pommes (l'ensemble des pots a été vendu lors du marché d'automne) et pour finir un goûter à la ferme composé de jus et gâteaux aux pommes.





• Un goûter le 2 novembre à l'école. L'APEL a cuisiné et offert un goûter : crêpes / jus de pommes.



• 3 ordinateurs portables, une caméra et un Chromecast pour la classe des grands / 2 tablettes pour la classe des petits. Nous tenons à remercier la précédente municipalité car elle nous avait octroyés une aide de 2 200 € qui nous a permis de financer une partie de cet équipement. Nous avons décidé de travailler avec une entreprise locale « ElCorp Informatique » à Montval-sur-Loir.



Nous devions faire un concours de pétanque le 2 mai 2020 pour nous aider à financer le reste de nos besoins en informatique mais la Covid nous a contraints à annuler cet événement. Nous ferons une nouvelle demande d'aide auprès de la nouvelle municipalité au mois de février car nous nous sommes rendus compte avec la Covid de l'utilité pour nos enfants d'avoir dès le plus jeune âge des connaissances en informatique. Ne serait-ce que pour limiter les inégalités.

Suite à l'annonce du gouvernement pour le port du masque à l'école à partir de 6 ans, nous avons souhaité participer et offrir deux masques lavables aux enfants du CP au CM2 ainsi qu'à l'ensemble de l'équipe éducative. Mme BARDET « Bouton d'or » couturière à Aubigné-Racan a confectionné l'ensemble des masques.

Pour conclure: l'APEL vous remercie: vous êtes toujours aussi nombreux à venir pour notre marché et à nous soutenir pour mettre en œuvre nos différentes actions.



## Association La Ferme Paradis

Notre association œuvre toute l'année pour lutter contre la précarité, la pauvreté et l'exclusion des personnes en marge de la



C'est un lieu de rencontres, de partages, d'écoute des problèmes, de mise en relation des personnes en difficulté avec les différentes institutions, d'accompagnement à la préparation d'un budget, de conseils pour trouver des solutions et des objectifs, en collaboration avec les assistantes sociales, pour que les personnes reprennent leur vie en main.

#### Aide alimentaire

Si vous traversez une situation difficile, n'hésitez pas à nous contacter!

Nous combattons la pauvreté par la distribution de colis alimentaires gratuits, directement auprès des plus démunis, garnis avec les fruits, légumes et viandes produits par l'association.

Nous complétons les colis par les dons de nos partenaires.

L'importance d'une alimentation saine et équilibrée pour une bonne hygiène de vie, n'est plus à démontrer. Les personnes en situation de précarité ou de pauvreté ont beaucoup de mal à pouvoir réunir ces deux principes dans leur alimentation. Cela est même impossible, tellement la nourriture est chère. Ce qu'elles peuvent acheter se résume à une nourriture de très basse qualité nutritionnelle, ce qui provoque des carences en vitamines et autres nutriments importants pour être en bonne santé.

Très souvent les adultes sautent des repas pour que leurs enfants aient à manger!

Dans le budget, que ce soit d'une personne seule, d'un couple ou d'une famille, la nourriture est un budget élastique pour

combler les autres frais. C'est aussi le budget qui est, très souvent, totalement épuisé le 15 du mois.

Se nourrir correctement avec un budget aussi serré que moins de 3 € par jour et par personne pour 3 repas, relève de l'exploit!

Exemple d'un panier d'aliments frais produits par l'association pour 1 bénéficiaire :



#### La Boutik

C'est le magasin solidaire de l'association La Ferme Paradis.

Elle se situe dans les locaux de l'association et sera présente à l'occasion des distributions de colis alimentaires.

Il est proposé des vêtements, des chaussures, des couvertures, pour adultes, enfants, bébés, du neuf ou de l'occasion, bric-à-brac, des choix de livres et autres objets.

Lorsque l'on a un budget aussi serré que les personnes en situation de précarité, l'habillement est une chose qui passe en second plan. Malheureusement, notre société tient compte de l'apparence extérieure et, lorsque l'on est dans cette situation, on se sent diminué par le regard des autres.



Le fait de trouver des vêtements et des chaussures qui les mettent en valeur, leur redonne de l'estime de soi et leur redonne, en plus, du pouvoir d'achat.

Cela sert également de complément à l'aide alimentaire fournie par l'association.

La Boutik sera ouverte à tout public pour 1 à 5 € par vêtement et sera gratuite pour nos bénéficiaires.

#### Heures d'ouverture de La Boutik :

Mercredi après-midi: 14h00 à 17h00 Samedi: 9h00 à 11h00 et 14h00 à 17h00

Autres ateliers qui n'ont pas encore été mis en place à cause du COVID 19 mais qui sont prêts à fonctionner dès que la situation sanitaire le permettra.

#### **Atelier cuisine**

Des repas d'exception (petit déjeuner, déjeuner et dîner) avec moins de 3 € par personne et par jour.

C'est avec cet objectif que seront faites la préparation et la réalisation de chaque repas présenté lors de ces ateliers. Beaucoup de surprises prévues.

#### Atelier de recyclage ou comment réutiliser les vieux vêtements et tissus

L'utilisation de vieux vêtements ou tissus en les transformant en d'autres objets comme tapis, couverture, sac ou même de nouveaux vêtements, va permettre d'augmenter la créativité de nos bénéficiaires, ce qui sera une source de fierté, en plus d'augmenter leur pouvoir d'achat.

#### **Atelier informatique**

Des cours à l'introduction du traitement de texte, tableur, etc. va rendre nos bénéficiaires plus autonomes en ce qui concerne les démarches administratives et leur permettre, aussi, une recherche d'emploi plus efficace.

#### Pour toute information et contact :

Damien et Geneviève Muller Tél. 09.71.04.04.84 Port. 06.40.54.39.76 Association La Ferme Paradis 18 route de Coulongé La Loute 72800 Aubigné-Racan

# UNC-72 Aubigné-Racan

association locale d'anciens combattants a vocation à commémorer les événements marquants de notre histoire et à en assurer la transmission de la mémoire auprès des jeunes générations. Elle a en outre une mission d'aide à caractère social envers ses adhérents dans le besoin.

En raison de la pandémie et des mesures de confinement, notre association n'a pas pu assurer ses activités habituelles, à l'exception du partage de la traditionnelle galette des rois le 2 février 2020. Ce moment, attendu par tous les adhérents, est un moment de partage et de convivialité.

Les deux principales commémorations que sont le 8 mai et le 11 novembre, tout en demeurant des moments très solennels, ont été célébrées sans public, dans le respect des règles sanitaires. Nous espérons que l'année 2021 nous permettra de commémorer les grands moments de notre histoire comme nous l'avons toujours fait.

Notre association a perdu trois de ses membres au cours de cette année: Messieurs

Aubigné-Racan — 8 mai 2020

Maurice GONNORD et Paul CHICOISNE et Madame Paulette CARTEREAU. Nous présentons toutes nos sincères condoléances à leurs familles.

Prenez bien soin de vous et de vos proches. A très bientôt.



L'année 2020 avait bien débuté avec la mise en place de deux expositions de peinture. C'est à la demande des équipes animation des EHPAD de Mansigné et de Pontvallain





que ces expositions furent organisées pour une durée d'un mois, le 3 février pour l'une et le 2 mars pour l'autre.



Le 6 mars, l'ensemble des adhérents se regroupa autour d'Angela WILCOCK pour un pot de l'amitié. Adhérente des 3A et animatrice de l'atelier « broderie » depuis 12 ans, Angela nous quittait pour rejoindre avec son époux Dave, l'Angleterre, sa terre natale. La pandémie sévissant, le confinement se mit en place et les activités de l'association furent suspendues à compter du 17 mars.

Les deux expositions prévues pour un mois durèrent jusqu'à mi-juin où les mesures de confinement s'assouplirent.

Le 24 septembre, la reprise des activités se fit enfin, dans le respect du protocole sanitaire défini.

Le 26 septembre, sur le marché de la commune, nous avons participé avec le football USAR et les jardiniers sarthois au forum des associations.

La saison 2020-2021 a donc commencé et toutes les personnes attirées par nos activités (peinture, art floral et broderie) sont invitées cordialement à nous rejoindre.



Christian LEMAITRE Président des 3A

# **COMPTES RENDUS SYNTHÉTIQUES** DES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## **SÉANCE DU MERCREDI 18 DÉCEMBRE 2019**

- Modification de la durée de service d'un emploi à temps non complet à 25/35ème d'adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe
- Mise en place d'un service de paiement en ligne des recettes publiques locales « PayFiP » pour le règlement des services offerts par la collectivité sur l'ensemble des budgets
- Approbation des tarifs locations des salles pour l'année 2020
- Approbation des tarifs de la restauration scolaire pour l'année 2020
- Approbation des tarifs de la bibliothèque pour l'année 2020
- Approbation des autres tarifs communaux 2020 (cimetière, photocopie, droit de place du marché, RODP)
- Approbation des tarifs « Assainissement » pour l'année 2020
- Approbation du rapport annuel 2018 sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine dressé par l'Agence Régionale de Santé (ARS)
- Approbation du rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable (RPQS) dressé par le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable (SIAEP) de la Région de Mayet
- Virements de crédits 08/2019 Budget COMMUNE (Aménagement de jeux à la garderie)

- Le conseil municipal autorise le Maire jusqu'à l'adoption des budgets primitifs 2020 COMMUNE et ASSAINISSEMENT, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.
- Le conseil municipal propose que la remise forfaitaire de 4 000,00 EUR à déduire du prix de vente ainsi que le prix du m2 à 30,00 EUR soit acquis également pour 10 autres lots du Clos des Tanneries. Point qui a été reporté au prochain conseil municipal
- Débat sur la hausse de la grille tarifaire du Syndicat Mixte du Val de Loire pour la collecte et traitement des déchets à compter du 1er janvier 2020 et des abonnés qui ne règlent pas leurs factures
- Proposition de mettre en place un panneau sur le parking de la gare indiquant que du covoiturage existe dans la commune. Ce covoiturage a pour objectif de faciliter les déplacements entre les communes du secteur.
- Compte rendu de la soirée organisée en faveur du Téléthon

#### · Questions diverses à ajouter

- Vente de l'ancien bâtiment du Crédit Mutuel
- Présentation du rapport annuel 2018 du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés
- L'installation du chantier pour la vidéoprotection est reportée au 20 janvier 2020
- Réfection du chemin de la Templerie

## **SÉANCE DU MERCREDI 3 MARS 2020**

- Approbation du Compte Administratif 2019 de l'ordonnateur Budget Commune
- Approbation du Compte de Gestion 2019 Budget Commune
- Le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif 2019, statuant sur l'Affectation du Résultat de Fonctionnement du Budget Commune.
- Approbation du Compte Administratif 2019 de l'ordonnateur Budget Assainissement
- Approbation du Compte de Gestion 2019 Budget Assainissement
- Approbation de l'affectation du résultat d'exploitation du compte administratif 2019 du **Budget Assainissement**
- Le conseil municipal décide de ne pas modifier les taux des trois taxes directes locales pour l'année 2020
- Vote des subventions aux associations 2020
- Mise en place d'un guichet numérique des autorisations d'urbanisme et validation des conditions générales d'utilisation
- Le Conseil Municipal reçoit la délégation de la Communauté de Communes Sud Sarthe de son droit de préemption (article L. 213-3 du code de l'urbanisme)

- Acquisition de la parcelle « AB section 709 » sis voie communale, rue des Haies
- Le conseil municipal numérote la parcelle cadastrée « section AB n° 707 n°16 bis », rue des
- Refus du conseil municipal de vendre la parcelle F81 à un riverain
- Création d'un emploi d'Adjoint Technique polyvalent suite au départ à la retraite d'un agent technique de 1ère classe le 1er avril 2020

#### Informations diverses

- Vente des parcelles « Al 42 » et « Al 43 » pour un montant de 2 850,00 EUR se situant au lieu-dit le Bourg.
- Prise de poste de Camille LEROY en tant qu'ATSEM à l'école
- Monsieur le Maire propose au conseil municipal de réaliser le planning des permanences pour le premier tour des élections municipales
- Lecture du courrier de remerciement de Laurence PLAUT
- Traitement du dossier du groupement de commandes relatif à la fourniture de bornes de recharges pour les véhicules électriques lors du prochain conseil municipal + Information de Mme ROINEAU qu'une parcelle a été transformée en terrain de cross sans permis d'aménager
- M. ANNE présente l'historique du dossier de la réfection du chemin de la Templerie
- M. ANNE informe qu'une rambarde du pont sur le chemin de Varennes a été volée. Volonté d'enlever la dernière rambarde du pont et de mettre des nouvelles rambardes.

## SÉANCE DU JEUDI 14 MAI 2020

- Maintien des fonctions du 1er adjoint suite au retrait de la délégation consentie à M. Régis ANNE dans les domaines « Routes, Eaux pluviales, Eaux usées » et « Vie scolaire et périscolaire »
- Maintien des fonctions de la 2<sup>ème</sup> adjointe suite au retrait de la délégation consentie à Mme Frédérique TYLKOWSKI adjoint au maire dans les domaines « Sport, Culture, Loisirs et Tourisme »
- Maintien des fonctions de la 3ème adjointe suite au retrait de la délégation consentie à Mme Brigitte RENAUD adjointe au maire dans les domaines « Urbanisme, Environnement et Cimetières »
- Information Gestion de la crise COVID 19

## **SÉANCE DU SAMEDI 23 MAI 2020**

- Installation de M. Nicolas MOURIER proclamé Maire
- Le conseil municipal décide d'approuver la création de cinq postes d'adjoints au Maire.
- La liste de M. LEDUC Bruno ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée élue en qualité d'adjoints au maire dans l'ordre du tableau.

M. LEDUC Bruno
 Mme MARTINEAU Anita
 M. de MARNHAC Xavier
 Mme DELAPORTE Monique
 M. PONTONNIER Pascal

- Lecture du Maire de la charte de l'élu local, envoyé, préalablement à la séance, à chaque conseiller.
- Présentation au Maire de ses compétences reçues par délégation du conseil municipal

Le conseil municipal autorise le Maire à subdéléguer la signature des délégations à des adjoints ou conseillers municipaux

Les compétences déléguées par le conseil municipal pourront faire l'objet de l'intervention du premier adjoint en cas d'empêchement du Maire (article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales)

## **SÉANCE DU MERCREDI 3 JUIN 2020**

- Désignation de deux conseillers municipaux délégués : Madame HILDYARD Coraline et Monsieur HENRY Arnaud
- Fixation du montant des indemnités de fonctions du Maire, des Adjoints et des 1er et 2ème conseillers municipaux déléqués.
- Fixation par le conseil municipal du nombre d'administrateurs du C.C.A.S : Le maire d'Aubigné-Racan est le Président de droit ; 5 élus au sein du conseil municipal d'Aubigné-Racan et 5 membres nommés par le maire parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social
- · Constitution d'une commission d'appel d'offres

3 titulaires : 3 suppléants : - de MARNHAC Xavier - LEDUC Bruno - DELAPORTE Monique - PONTONNIER Pascal - GUERANGER Vincent - GAILLAT Mathilde

• Composition des commissions communales : Commission des Finances ; Commission urbanisme, Commission communication ; Commission Travaux — Eclairage public ; Commission Voirie, Eaux pluviales, Eaux Usées, Station d'épuration (STEP) ; Commission VIE SCOLAIRE, écoles et restauration scolaire ; Commission ANIMATION du Territoire, associations : sports, culture, loisirs, tourisme ; Commission COHESION SOCIALE, solidarité, intergénérationnelle, mobilité, services aux personnes, cérémonie ; Commission Commerces et Développement économique ;

- · Représentation des organismes extérieurs :
  - Comice Cantonal
  - Syndicat Intercommunal d'Adduction d'eau (SIAEP)
  - Syndicat Mixte du Val de Loir
  - Natura 2000
  - Sécurité Routière
  - Relations SNCF
  - Correspondance Défense
  - Contrôle des listes électorales
- Report du conseil municipal pour la validation du projet d'effacement des réseaux aériens et de téléphone Rue du 8 Mai

#### · Questions diverses

- Permanences des élus
- Programmation des réunions du conseil municipal à 20h00 à la salle polyvalente
- Les conseillers communautaires qui siègeront à la Communauté de Communes Sud Sarthe sont Nicolas MOURIER, Monique DELAPORTE et Vincent GUERANGER.
- M. le Maire informe qu'il a été demandé à la préfecture de supprimer les habilitations des anciens élus et de prendre en compte les nouvelles personnes habilitées à accéder aux images.

## SÉANCE DU MARDI 23 JUIN 2020

 L'élection des cinq élus pour siéger au conseil d'administration du CCAS : Mme DELAPORTE Monique ; Mme FAGAULT Pauline ; Mme GAILLAT Mathilde ; Mme MARTINEAU Anita et M. LEDUC Bruno

M. le Maire nomme les cinq membres extérieurs du conseil d'administration :

- ASA: Mme BERNARDIN Murielle
- Familles Rurales: Mme CHAMPENOIS Jeannine
- Générations Mouvement : Mme FONTAINE Claudine
- MSA : Mme ROBERT Sandra
- UDAF 72: Mme ROYER Jocelyne
- Projet d'effacement des réseaux aériens électriques et de téléphone ER006273 Rue du 8 Mai. Le conseil municipal sollicite le département pour la réalisation de ce projet
- Approbation du compte rendu annuel aux collectivités locales (CRACL) aménagement d'une zone d'habitation "Le Clos des Tanneries" par Sarthe Habitat
- Le conseil municipal nomme comme titulaire M. LEDUC Bruno et en suppléante Mme MARTINEAU Anita représentants FLAMM
- Ouverture d'un poste d'attaché territorial, en vue d'un recrutement d'un(e) responsable de service

- · Approbation du règlement intérieur du restaurant scolaire
- Modification des Représentants Syndicat Mixte du Val de Loir

#### Questions diverses

- M. De Marnhac propose de créer une réserve communale et souhaite contacter les personnes référentes du secteur pour avoir plus d'informations
- Création de l'opération « participation citoyenne de la gendarmerie ». L'objectif est de notifier à la gendarmerie des faits ou des événements anormaux sur la commune via une application
- Le site de Cherré est peu entretenu pour favoriser la faune et la flore
- Réunion d'information qui se tiendra le lundi 29 juin à la salle des fêtes sur le thème du compteur Linky

#### · Questions du public

- Le conseil municipal accepte la demande de Mme CHAMPENOIS de modifier 2 membres extérieurs du conseil d'administration du C.C.A.S
- Mme CHAMPENOIS Jeannine demande que la parcelle où se trouve le transformateur rue du 8 Mai soit entretenue. Un courrier sera envoyé à Enedis.

## SÉANCE DU VENDREDI 10 JUILLET 2020

- Désignation des délégués du conseil municipal et des suppléants en vue des élections sénatoriales
- Renouvellement de la commission des impôts directs
- Vote du budget 2020 Assainissement
- Vote du budget 2020 Commune
- Le conseil municipal instaure une prime exceptionnelle en faveur des agents particulièrement mobilisés pendant l'état d'urgence sanitaire. Cette prime exceptionnelle sera d'un montant de 750,00 EUR (1 000,00 EUR maximum).
- Renouvellement de la convention de partenariat avec Contact FM
- « Le clos des Tanneries » : Afin de relancer la commercialisation dans une conjoncture

- difficile, le conseil municipal décide de diminuer le prix du m² à 10,00 EUR du 9ème au 20ème lot et de supprimer la remise forfaitaire de 4 000,00 EUR du 9ème au 20ème lot.
- Désignation des délégués élus et agents au Comité National d'Action Social
- Tirage au sort des jurés d'assises pour l'année 2021

#### Questions diverses

- Concernant la réserve communale M. De MARNHAC indique qu'une prise de contact est en cours avec la personne en charge du dossier sur le département
- M. BOUSSARD a été réélu président de la communauté de communes Sud Sarthe
- M. le Maire informe qu'une visite de la salle des Tanneries est organisée le lundi
   13 juillet avec l'association Abord'âge.
- Prise de fonction de l'agent au poste d'accueil de la mairie et recrutement d'une personne en charge de l'agence postale communale



## SÉANCE DU MARDI 15 SEPTEMBRE 2020

- Sont nommés pour représenter la commune au sein du syndicat SIL : Titulaires : Messieurs LEDUC Bruno et De MARNHAC Xavier et Suppléants : Messieurs CHAUFOUR David et GUERANGER Vincent
- La parcelle cadastrée section « AC n°343 n°20C » est nommée impasse des Audisières
- Acquisition des parcelles « AE n°251 et 253 », situées rue du 8 Mai pour un montant de 14 022,00 EUR
- Le conseil municipal étudie la demande de M. et Mme VÉRITÉ Jacky d'acquérir le chemin rural n°27 de la Marière à la Simonnière jouxtant leur propriété
- Compte rendu de la commission Vie scolaire :
  - Une étude acoustique a été réalisée, les résultats seront communiqués le vendredi
     18 septembre par l'entreprise MMD acoustique
  - Mise en place du protocole sanitaire
  - Présentation du tableau des récompenses pour la bonne tenue des enfants pendant le repas
  - Intégration des « représentants écoles » et « représentants cantine »
  - Le contrat arrivant à échéance au 31 décembre 2020, la commission propose de consulter trois prestataires pour le nouveau contrat – Restoria, API et Prestalim's.
- Compte rendu de la commission Urbanisme
  - Validation de la proposition de la commission de retenir l'entreprise Royer pour la réalisation des travaux « Pavage du cimetière » pour un montant de 22 367,17 EUR TTC
  - Validation de la proposition de la commission de ne retenir aucune entreprise pour l'aménagement du columbarium
- Compte rendu de la commission Travaux
  - Pour le chauffage au gaz de l'église, la commission propose de ne retenir aucune entreprise.
  - Pour les différents travaux, validation des entreprises suivantes :
    - ◆ Toiture pour le logement de secours : L'entreprise LEJEUNE LECOR
    - ◆ Éclairage public rue du 8 mai : Entreprise GARCZYNKI
    - ◆ Amélioration de l'éclairage "LED" : Entreprise CITEOS
    - ◆ Stores au niveau de l'école : Delanoue Menuiserie, Store école-garderie, Store école côté cour

- Compte rendu de la commission Voirie
  - Validation des propositions de la commission de réaliser des travaux de réaménagement
  - Réfection de la cour de l'école maternelle pendant les vacances d'octobre
  - Aménagement de la rue du 8 mai et rue de la Maison Neuve
  - Réfection des voiries

#### Informations diverses

- Modification et synchronisation des horaires de l'agence postale et de la mairie (ouverture systématique le samedi matin)
- Poursuite du recrutement d'un ou d'un(e) secrétaire général(e) des services
- Recrutement d'un(e) agent(e) ou un(e) contractuel(le) pour l'agence postale communale
- Mise en œuvre de la nouvelle charte graphique sur les documents administratifs et de communication, sur le site internet la page Facebook « mieux vivre ensemble à Aubigné-Racan »
- Implantation prochaine de 3 écrans d'information (emplacements à déterminer).
- Présence de deux ou trois associations sur le marché suite à l'annulation du forum des associations
- Présentation par M. RAMAUGÉ Christophe du projet « faux piéton ». Il s'agit d'un dispositif permettant de rendre les passages piétons plus visibles à l'aide de silhouettes implantées aux abords.
- Reprise et ouverture du bar/restaurant « L'Racan » -Place de l'Hôtel de Ville

#### Questions diverses

- M. LEDUC Bruno signale un problème de fissures sur certaines maisons rue Armand Millet suite à la sécheresse.
- ◆ Les administrés doivent venir en mairie pour le signaler
- M. LEBOUC Janick souhaite connaître la date de la mise en service de la fibre dans le bourg
- M. le Maire indique que le raccordement à la fibre sera possible au cours du 1er semestre 2021.

# SÉANCE DU MARDI 20 OCTOBRE 2020

- Approbation du rapport 2020 de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) de la Communauté de Communes Sud Sarthe
- Autorisation de supprimer des documents du fond de la bibliothèque et selon leur état les documents éliminés du fond de la bibliothèque pourront être jetés à la déchetterie, donnés à un autre organisme ou une association ou vendus. Les sommes récoltées en cas de vente seront reversées à la bibliothèque
- Une convention de refacturation a été passée avec la Communauté de Communes Sud Sarthe pour l'achat de masques
- Le conseil municipal décide de procéder à une enquête publique pour aliéner une partie du chemin rural n°9 dit « des Dureaux »
- Création de la commission Citoyenneté et désignation des membres
- Compte-rendu de la commission Animation du territoire :
  - Volonté d'organiser un marché de Noël le 11 décembre 2020

- M. Henry informe qu'il y a eu 30 personnes lors de la séance de cinéma du 14 octobre. Mme Gaillat Mathilde demande s'îl y a une possibilité de changer les jours de séance. Le Maire répond que tant que nous dépendrons d'un prestataire, nous serons soumis à ses disponibilités et ne pourrons pas changer les horaires
- Des jeunes administrés souhaitent relancer le basket (loisir) sur Aubigné-Racan
- L'achat des petits bonhommes bleus (signalétique routière) s'effectuera au cours du  $1^{\rm er}$  trimestre 2021
- Compte rendu du point Cantine :
  - Présentation Intégration des nouveaux représentants cantine
  - Les enfants ne sont pas gênés par le bruit et n'ont pas de revendications particulières concernant la qualité des repas
  - Pour certains, le repas à la cantine est devenu une source d'inquiétude et certains enfants expriment ne plus vouloir y manger
  - Les enfants trouvent que la mise en place de "l'équipe par table" n'est pas une bonne idée car tout le monde est puni pour un seul élément perturbateur
  - Un planning sera ouvert pour la période du 2 novembre au 18 décembre pour permettre aux représentants parents d'aller déjeuner au restaurant scolaire par groupe de 2

- Reprendre le self entrainera d'autres contraintes et l'agent en charge des commandes adapte les menus en fonction des goûts des enfants
- La commission a informé les parents des démarches en cours. Le dernier rapport arrive vendredi 17h avec la société Ouest Acoustique. Par la suite, la commission réfléchira aux différentes solutions proposées et la municipalité décidera des
- Concernant le renouvellement du contrat de restauration, les appels d'offres ont été envoyés (Restoria/API/Pest'alim) avec un cahier des charges précis. La commission examinera ensuite les différentes propositions et elle continue de travailler en parallèle sur la possibilité de faire la cuisine sur place

#### • Informations diverses :

- Le conseil municipal ne souhaite pas modifier le taux de la taxe d'aménagement qui est fixé à 1%
- Le plan communal de sauvegarde doit être réactualisé. M. De MARNHAC sollicite les conseillers pour intégrer les différentes cellules de crise.
- Accord du conseil municipal pour diffuser à la bibliothèque une enquête de satisfaction
- Suite au don par une administrée d'une cabine téléphonique, le conseil municipal souhaite installer une future boîte à livres - Place de l'église à l'ancien emplacement de la boîte aux lettres
- L'association Abord'âge interviendra tous les vendredis de 14h à 17h auprès des personnes âgées à la salle des Tanneries à partir du 8 janvier.
- Plusieurs travaux vont être réalisés sur la commune notamment :
  - ◆ Dans la "rue du 8 mai" du 19/10 jusqu'au 23 décembre Enfouissement

des réseaux électriques et téléphoniques

- ◆ Des travaux "route du gravier" et RD 305 vont être réalisés pour l'enfouissement de réseaux HTA.
- ◆ Enfin des travaux de forage PN 255 du 9 au 27 novembre sont réalisés.
- Proposition du maire de réaliser une campagne de stérilisation et une identification des chats errants de la commune
- Une nouvelle offre d'emploi pour le poste d'un(e) DGS va être réalisée
- La création d'un groupe de participants pour le Roller est en cours
- Le Maire remercie le conseil de son implication notamment pour le Samedi avec l'animation "Assos sur le marché"
- L'animation « Assos sur le marché » a rencontré un vif succès 6 vidéos ont été réalisées et diffusées sur les réseaux sociaux avec en moyenne 2 000 vues.
- Les associations demandent à revenir (jardinier sarthois, TCARV, abord'age...).
- Un pizzaïolo et l'entreprise Bouton d'or sont susceptibles de venir le samedi matin sur le marché.

#### • Questions diverses :

M LEBOUC Janick informe que les candélabres ne fonctionnent pas rue du Haut Perrin.

- Mme GAILLAT Mathilde informe que le multi-accueil de Vaas ouvrira le 6 avril 2021 avec une capacité de 12 enfants au début et en septembre l'effectif passera
- M PONTONNIER Pascal indique que la commission travaux se réunit le samedi 24 octobre 2020 à 10h00 et une visite des bâtiments communaux est prévue.
- Mme MARTINEAU Anita indique que la commission Voirie se réunira prochainement

## SÉANCE DU MARDI 24 NOVEMBRE 2020

- Approbation du règlement intérieur du Conseil Municipal
- Maintien du prix du m² à 10,00 EUR pour les terrains du lotissement « Le clos des Tanneries » pour la totalité des lots restants
- Approbation d'une nouvelle tranche de travaux pour l'enfouissement des réseaux aériens rue de la gare et rue des peupliers
- Report d'une année de l'expérimentation du Compte Financier Unique
- Autorisation d'une subvention complémentaire de 450,40 EUR destinée à l'école Saint-Joseph
- Approbation du renouvellement de la convention SNCF
- Classement de la parcelle « B 400 » les ballonières dans le domaine communal
- Proposition de prestataires pour la restauration scolaire
- Compte rendu de la commission vie scolaire
  - Examen des offres de restauration scolaire
  - Organisation du restaurant scolaire depuis la rentrée de novembre suite aux nouvelles directives gouvernementales
  - Travaux d'aménagement de l'école publique
  - Amélioration de l'acoustique au restaurant scolaire avec l'installation des claustras
  - Réflexion sur les projets pouvant être réalisés en 2021
- Compte rendu de la commission animation du territoire
  - Tour de table et avis des membres sur la tenue du marché de Noël 2020
  - Propositions alternatives au marché de Noël 2020 :
    - ◆ Mise en œuvre de la sonorisation dans le centre du village
    - ◆ Apporter une aide à l'association des commerçants pour la mise en œuvre des sapins décorés

- ◆ Proposition d'une exposition de photos sur le thème « Noël dans le monde ». Demande adressée à l'association les 3 A pour une exposition dans l'église
- ◆ Proposition d'un concours de dessins « mon Noël du futur » pour l'ensemble des enfants de la commune
- ◆ Permettre aux associations des écoles de vendre leurs colis de Noël sur le principe du « commande et retrait »
- ◆ Création d'un catalogue des colis des écoles (chocolats, huîtres, saucissons, etc.). Lors de l'élaboration du catalogue, l'ensemble des commerçants pourront également proposer leurs produits. Le retrait se fera directement chez les commercants
- Rencontre des présidents d'associations pour présenter le projet
- ◆ Chaque exposant prévu pour le 11/12/2020 sera invité sur le marché du 19/12/2020.
- ◆ Prévoir une affiche de Noël masquée
- Rechercher des tonneaux pour faire office de mange-debout
- ◆ Volonté de mettre en place des stands alimentaires en fonction de l'évolution de la crise sanitaire et des directives gouvernementales
- Prévision des projets 2021 :
  - ◆ Organisation d'un Color Run le 29 mai 2021
  - ◆ Aide aux associations pour la perte de leurs recettes
  - Création association multisports
  - ◆ Création association multi-activités
- Compte rendu de la commission travaux
  - Visite de bâtiments communaux : salle de boxe, gymnase, salle polyvalente, logement de secours, toilettes publiques, en vue des travaux à venir
  - Visite des bâtiments « rue des peupliers » en vue d'une prochaine acquisition
  - Point sur l'éclairage public
- Compte rendu de la voirie/station d'épuration
  - Point sur les travaux de la cour de l'école publique
  - Prise de connaissance des éventuels prestataires pour les travaux rue du 8 mai et rue de la Maison Neuve

- Présentation des projets 2021
  - ◆ Travaux de voirie
  - ◆ Aménager et sécuriser l'entrée de bourg à l'intersection de la rue du 11 novembre et la rue des grands sablons
  - ◆ Réflexion sur l'aménagement du parking poids-lourds avant le passage à niveau 225
- Informations concernant la station d'épuration

#### Informations diverses

- Mise à disposition de l'ancien cabinet du Docteur Habib pour les campagnes de vaccination de Monsieur Bourdin (infirmier)
- A partir du 4 janvier 2021, Mme Gobeceaux Amélie, kinésithérapeute s'installera dans les anciens locaux de l'infirmier. La prise de rendez-vous via Doctolib sera effective dès le mois de décembre.

- Suite à la visite des bâtiments « rue des peupliers », une proposition d'achat a été faire
- Le conseil municipal donne un avis favorable au courrier de Monsieur Simon PORTIER concernant le nettoyage et l'abattage de bois. Ces dernières années avec les sécheresses, certaines habitations se fissurent. Les propriétaires de maisons concernés sont invités à venir se faire connaître à la mairie
- Demande d'avis pour que la structure de jeu de l'école publique soit donnée à l'école privée

#### Questions diverses

- Monsieur Christophe RAMAUGÉ informe que les anciens bâtiments RMP sont à vendre, le conseil municipal propose une visite
- Commission communication convoquée en décembre 2020 pour avancer sur le bulletin municipal. Publication prévue en janvier 2021

## SÉANCE DU MARDI 15 DÉCEMBRE 2020

- Acquisition de la parcelle F 488 rue du 11 novembre
- Acquisition des parcelles AH 142, 146, 144, 115, 109, 95, 24, 23 rue aqueduc
- Autorisation pour signer la convention de relance territoires 2020/2022 avec le département
- Approbation des tarifs communaux 2021
- Création de la réserve communale
- Autorisation pour la cession du véhicule Renault Clio
- Compte rendu de la commission travaux
  - Étude des devis pour la réfection des sanitaires de l'école
  - Étude des devis pour la réfection de la salle de boxe
  - Visite des lieux communaux : city stade, étang « rue des peupliers ».
- Compte rendu du point cantine
  - Organisation du restaurant scolaire suite aux nouvelles directives gouvernementales
  - Mise en place de deux rangées de 8 claustras ainsi que de panneaux muraux afin de résoudre le problème acoustique existant au sein de la cantine
  - Validation du contrat de prestation de restauration 2021. La commission propose de continuer avec le prestataire actuel (Restoria)
  - Maintien des menus végétariens
  - Information et questions diverses
    - ◆ La décoration du restaurant scolaire pour Noël a été très appréciée par les enfants
    - Remise de cadeaux à l'ensemble des écoliers suite à l'annulation de l'aprèsmidi « cinéma/chocolat chaud »
    - Le savon actuellement utilisé dans les écoles publiques serait agressif pour les mains des petits, un autre savon est en cours de test
    - Un prochain point cantine sera organisé avant les vacances d'hiver
- Compte rendu de la commission urbanisme

Les propositions faites par la commission sont :

- Investissements
  - ◆ Végétalisation et aménagement du jardin du souvenir.
  - ◆ La pose de pavés ne sera pas effectuée cette année
  - ◆ Poteau + signalétique des chemins de randonnées
  - ◆ Des renseignements seront pris afin d'étudier la remise en sécurisation du Pont de Varennes
- Fonctionnement
  - ◆ Fleurissement habituel

- ◆ Replantations route du Lude suite aux travaux devant la mairie avec des rosiers et des arbustes à fleurs
- ◆ Reconduction du contrat du logiciel Gescime
- Lutte contre les frelons asiatiques
- ◆ Castration et stérilisation des chats errants. Une étude a été mise en place pour trouver la meilleure solution : SPA, 30 millions d'amis, vétérinaires aux alentours
- Compte rendu de la commission animation du territoire
  - « Téléthon » 40 participants sont venus relever le « défi sportif » proposé le 5 décembre au profit du téléthon. 200,00 EUR ont été récoltés. Ce montant sera reversé à l'association.
  - Au vu du contexte sanitaire, la séance cinéma du mois de décembre a été annulée.
  - « Noël sur le marché »
    - ◆ La sonorisation du centre-bourg sera effective à partir du mercredi 16 décembre 2020
    - ◆ Fin du concours de dessins le 16 décembre et remise des prix pour les participants et les vainqueurs le samedi 19 décembre à 15h00
    - ◆ Les barnums seront montés le samedi matin à partir de 8h00

#### Informations diverses

- La redevance pour le droit de passage de l'assainissement sous la voie ferrée s'élève à 2 914,40 EUR par an
- Volonté de la municipalité de segmenter la commune en différentes zones : Entreprises, Commerces, Associations ainsi que vie scolaire et services
- Réflexion autour de l'éventuelle mise en place d'un service de garde d'enfants suite aux vues des nombreux arrêts d'assistantes maternelles à venir dans les 2 ans
- Interrogation sur le devenir de la gendarmerie d'ici 2 ans
- Augmentation des tarifs du Syndicat Mixte Val de Loir (ordures ménagères) de 5%
- ENI est le nouveau fournisseur d'électricité de la commune. Ce changement de fournisseur de gaz et d'électricité permet de générer une économie de 4 500,00 EUR par an
- ENI est un nouveau fournisseur d'électricité sur certains établissements recevant du public (ERP) de la commune. Ce changement de fournisseur de gaz et d'électricité permet de générer une économie de 4 500,00 EUR HT par an
- Camille LEROY, actuellement ATSEM viendra à partir de début 2021 en support Vie Scolaire / Animation du Territoire une heure tous les soirs et le mercredi matin.
- Recrutement d'une directrice générale des services. Elle prendra ses fonctions le 4 janvier 2021
- Alain Bordat est parti en retraite le 04 décembre 2020

#### Questions diverses

- Au vu de la situation sanitaire, les manifestations avec l'association Abord'Age ont été reportées
- Cette année, Monsieur Le Maire annonce que les vœux du Maire n'auront pas lieu sous leur forme habituelle

# L'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux est consultable sur le site internet de la commune : www.aubigne-racan.com























